

Assurances des
propriétaires et
des locataires,
assurances
automobiles,
incendie,
vol, etc.

5455, rue Saint-André
Montréal (514) 273-5101

SUCC: Montréal, Saint-Laurent, Green-
field Park, Tracy, Chicoutimi, Cap-de-la-
Madeleine, Sainte-Foy (Québec), Rouyn.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

BELAIR

La compagnie Belair
assure votre sécurité



Vo. XLX—No. 1 Lundi 2 janvier 1978

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

50 cents

À propos de la conférence d'Abidjan

Francophonie: le mot et la chose

Par Charles Atala

"Francophonie, écrivait la revue Jeune Afrique, en 1969, est le type de mot en pleine évolution dont la signification ne peut encore être fixée sans nuances."

"L'apport de la francophonie au Québec sera donc avant tout politique, culturel et technique..." déclarait un éminent délégué québécois à un colloque sur la francophonie organisé par des associations savantes en 1976.

Le mot, jugé tout au début un peu lourd par les Belges qui préconisaient de le troquer contre celui de "francité", a fini par s'imposer. Mais l'idée est restée confuse. Car si la francophonie existe dans la réalité, elle est différemment interprétée par les francophones. Pour le Québec, elle exprime surtout une attitude: l'affirmation de sa personnalité. Pour l'Afrique d'expression française, elle atteste de ses liens culturels avec l'ancienne Métropole dispensatrice de connaissances techniques et d'aide au développement. Pour la Suisse romande, elle peut signifier un élargissement de son champ d'activité et de ses horizons dans le cadre de la Confédération. Pour la Belgique, elle manifeste la vitalité des régions wallonnes et traduit leur réaction dans la compétition qui les oppose souvent aux régions flamandes, sans entamer, toutefois, le consensus national dans lequel elles se rejoignent. Pour un pays comme le Liban, elle constitue une sorte de recours traditionnel d'une partie de la population contre la montée d'un certain arabisme intransigeant et à base religieuse. Pour la France, elle doit assurer la pérennité de son rayonnement comme grande puissance exposée à plus d'un péril dans son destin.

Au sein de l'Europe des Neuf en train de se transformer en une Confédération, seules, en effet, la Grande-Bretagne et la France débordent, pour ainsi dire, les frontières du continent: l'une grâce au "Commonwealth", l'autre à cause de son aire culturelle avec ce qu'elle comprend de significations économiques et politiques. Or, dans cette Europe communautaire de 245 millions d'habitants, près de 58 millions sont français ou fran-

cophones, 58 autres millions sont britanniques ou d'expression anglaise, 55 millions, italiens et 62 millions, allemands. Sans le poids des apports politico-économiques de leurs associés culturels d'outremer, la Grande-Bretagne comme la France se trouveraient chacune défavorisée par rapport à la puissance industrielle et morale de la R.F.A. et, en tout cas, par rapport à l'ensemble européen. Les attaches de Londres avec les nations du Commonwealth sont plus ou moins organisées et l'expansion de la langue anglaise se maintient. Les liens de Paris avec les États africains ne le sont guère ou presque pas. La Francophonie pourrait leur fournir une structure. C'est par ce biais qu'elle devient l'affaire de tous, car bien plus qu'un phénomène de langue, elle est un fait de civilisation qui concerne 230 millions de personnes de langue maternelle ou véhiculaire française. Elle se caractérise, notamment, par une certaine façon de penser, de concevoir les institutions et une ouverture culturelle universaliste qui lui confèrent une valeur particulière. C'est ce dernier trait, qu'on perd de plus en plus de vue, que nous retiendrons, surtout, pour plusieurs raisons.

Il devrait être, tout d'abord, un facteur d'entente au lieu d'être un élément de discorde. Il faudrait, ensuite, qu'il soit voué à l'acceptation de la diversité: les francophones ne sont pas tous français et leur dispersion à travers le monde renforce leur différence. Il est souhaitable, d'autre part, que la francophonie cesse d'être une notion purement intellectuelle: qu'elle se concrétise dans les diverses formes de la réalité. Enfin, en ce faisant, il importe qu'elle réserve à chacun son rôle propre dans la francité — ce qui implique la collaboration de tous à son maintien et à sa promotion. Sa gestion devrait être, par conséquent, collégiale sans que le partage exclue certaines primautés.

Ces conditions ne sont pas toutes réunies à l'heure actuelle. La francophonie est souvent envisagée

Voir page 16: Francophonie...

Québec:

Croissance économique modérée

Quoique la plupart des pays aient enregistré une croissance économique modérée en 1977, la valeur des biens et services produits dans la province de Québec a dépassé le cap des \$50 milliards pour atteindre \$50.8 milliards. C'est ce qui ressort du bilan de la situation économique québécoise pour l'année 1977 que présentait le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, lors de la conférence de presse annuelle tenue à Montréal récemment.

Le produit intérieur brut (PIB) — qui constitue l'indice le plus global de la valeur des biens et services produits — a marqué, au Québec, une progression de 9% en 1977 par rapport à l'année précédente. Si l'on fait abstraction de la hausse des prix, la croissance économique réelle, a indiqué le ministre, se situe à 2.1% "comparativement à une hausse réelle de 2.7% au Canada". Les difficultés particulières qu'ont connues les industries productrices de biens, a-t-il poursuivi, expliquent que la croissance économique au Québec soit plus modérée que la croissance économique canadienne. L'augmentation dans la production des services, fait-il observer, étant restée élevée.

Faisant allusion au ralentissement économique qui s'est manifesté en 1977, le ministre Tremblay a dit que — mises à part l'industrie des Pêches et celle de la construction — ce ralentissement avait surtout affecté les industries productrices de biens. Ainsi, le revenu agricole net a accusé une baisse; la faiblesse de la demande mondiale a provoqué une diminution des exportations des minéraux; la demande de papier journal émanant des États-Unis a

Voir page 4: Croissance...

sommaire

Opinion

La fédération canadienne est formée de deux nations: le Québec et le Canada anglais. Ces deux peuples pourraient rester fédérés si l'on commençait par reconnaître qu'ils forment deux nations distinctes. Le seul moyen d'empêcher le démembrement du Canada, c'est de le diviser en cantons. Telles sont les conclusions auxquelles arrive M. Nurenberger

page 4

Économie

Même si son économie présente extérieurement les caractéristiques d'une société avancée, le Québec est en fait rentré dans une période de déclin inquiétant par rapport à l'Ontario. Ce sont les con-

États financiers 1976-77:

Déficit budgétaire plus important que prévu

Le déficit budgétaire enregistré par le gouvernement du Québec pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1977 se chiffre à \$991 millions, soit 57% de plus que la prévision initiale de \$630 millions du précédent ministre des finances, au moment de son discours sur le budget en mai 1976. C'est ce qui ressort des états financiers du Québec pour 1976-77, déposés par Jacques Parizeau.

Ce déficit qui augmente la dette nette du Québec d'une somme équivalente, excède 5.8% celui que le ministre des finances avait prévu un mois après l'accession du Parti Québécois au pouvoir, alors qu'il déposait un budget supplémentaire de \$590 millions. A cette date, M. Parizeau prévoyait déjà un déficit de \$937 millions, et ce en dépit des mesures qu'il décrétait pour limiter le plus possible ce déficit, mesures qui eurent pour effet de générer des crédits non utilisés d'environ \$175 millions de plus que la normale.

Lors de l'année financière antérieure, soit celle se terminant le 31 mars 1976, le déficit budgétaire enregistré par le Québec se chiffrait à \$873 millions.

En exposant les états financiers, le ministre des finances devait expliquer que l'augmentation du déficit découle notamment du fait que les revenus ont été moins élevés que prévu, alors que les dépenses ont dépassé substantiellement les prévisions. Ce dépassement se chiffre à \$238.5 millions.

Dans ses commentaires, M. Parizeau a affirmé que la diminution de \$123 millions enregistrée au titre des revenus, en regard des prévisions budgétaires, est plus particulièrement sensible au niveau des revenus autonomes. Les traitements et salaires payés au Québec en 1976-77 ont été moindres que l'estimation qui en avait été faite, de sorte que l'impôt sur le revenu et sur les biens a rapporté \$165 millions de moins que prévu.

"Ce phénomène, d'ajouter le ministre, tout comme les grèves dans les secteurs de la construction et l'impact plus faible que prévu de la représentation des jeux Olympiques, ont eu un effet d'entraînement sur le commerce de détail, de sorte que les revenus découlant des taxes à la consommation ont produit \$155 millions de moins que prévu".

A propos des dépenses, le ministre a rappelé que pour faire face aux coûts incompressibles non prévus au budget initial, le nouveau gouvernement, dès son arrivée au pouvoir, avait dû prendre les mesures qui s'imposaient afin de limiter le plus possible l'augmentation du déficit budgétaire, notamment par la suspension du droit d'engagement de crédits additionnels dans un certain nombre d'activités de dépenses, et par l'opération "gel des crédits" pour certains programmes.

Augmentation des faillites commerciales

Selon Statistique Canada, le nombre de faillites commerciales déclarées aux termes des lois sur la faillite et sur les liquidations a été de 796 au troisième trimestre de cette année. On en avait dénombré 593 au cours de la période correspondante de 1976.

La valeur estimative du passif des entreprises en faillite était de \$173,680,361, comparativement à un total de \$87,429,487 au troisième trimestre de 1976.

Votre exemplaire du Journal Les Affaires a été mis à la poste le vendredi 30 décembre.

le journal
LES AFFAIRES
a maintenant plus de
92,574*
lecteurs

34,287 abonnements payés, 27 juin 1977, avec 2.7 lecteurs par copie.

... AU QUÉBEC

Accroissement du fonds social de SOQUEM
M. Yves Bérubé, ministre québécois des Richesses naturelles, a déposé récemment à l'Assemblée nationale le Projet de loi 82 modifiant la charte de la Société québécoise d'exploration minière, de façon à augmenter le fonds social autorisé de SOQUEM de \$44 millions pour les trois prochaines années, le faisant ainsi passer de \$45 à \$89 millions. De ces \$44 millions dévolus à SOQUEM, \$17.5 millions serviront à des programmes d'exploration; une première tranche de \$5 millions étant versée en 1978, une 2e tranche de \$5.5 millions en 1979 et une 3e tranche de \$7 millions en 1980.

Le ministre a précisé que cette injection de capitaux permettra à SOQUEM de découpler son effort d'exploration, en conformité avec l'objectif du gouvernement, objectif qui a été mis en relief par le plan quinquennal d'exploration du Nord-Ouest québécois.

104 entreprises ont déclaré faillite en juillet 1977 au Québec

Une étude de Dun & Bradstreet du Canada a révélé que le nombre de faillites au Québec a augmenté de façon significative au cours du mois de juillet 1977 comparativement au mois correspondant de 1976.

En juillet 1977, note l'étude, 104 entreprises ont déclaré faillite au Québec comparativement à 53 en juillet 1976. Pour l'ensemble du Canada, 324 entreprises ont déclaré faillite en juillet 1977 contre 235 en juillet 1976.

Réforme de la Communauté urbaine de Québec

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, a dernièrement rendu publique la première étape du projet de réforme de la Loi de la CUQ. Le gouvernement a choisi nettement d'une part de renforcer l'instance supra-municipale et d'autre part, d'accroître le contrôle des élus locaux sur les nombreux organismes unifonctionnels qui se sont créés pour diverses fins régionales.

Cette réforme constitue une première étape qui doit assurer dans l'immédiat un fonctionnement plus harmonieux de la CUQ. M. Tardif a dit espérer que ce début de réforme soit reçu avec ouverture d'esprit par les maires et conseillers de la région de Québec. Il s'agit, a-t-il dit, d'un tournant majeur dans la consolidation des instances supra-nationales et régionales du territoire québécois.

Primes reçues par les Compagnies d'assurance opérant au Québec

Les Compagnies d'assurance faisant affaires dans la province de Québec ont reçu — d'après des statistiques nouvellement publiées — \$2.97 milliards en primes au cours de l'année 1976, ce qui représente une hausse de 19.5% par rapport à l'année précédente. Du montant total \$807 millions

ont été versés en primes au chapitre de l'assurance automobile, soit 22.2% de plus qu'en 1975.

Dans le même temps, indique-t-on, les compagnies d'assurance ont versé \$527 millions aux assurés contre \$469 millions en 1975.

Investissements de plus de \$500.000 au Québec

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard, a dernièrement fait savoir que son ministère s'était engagé à verser \$116.820 en subventions à trois entreprises privées au Québec pour la réalisation de projets industriels dont on attend la création de 49 emplois et des investissements de l'ordre de \$525.000. Les compagnies subventionnées sont les suivantes: Produits alimentaires Poulin, Pednault et Bureau Inc., de Sherbrooke (\$50.000); Les Confections St-Sébastien Limitée, dans le comté de Mégantic (\$39.000); et Restigouche Entreprises Reg'd., près de Matapédia (\$27.820).

Ces subventions offertes par le MEER à l'industrie manufacturière s'inscrivent, rappelons-le, dans le cadre des mesures incitatives que prend ce ministère pour combattre les disparités régionales et favoriser l'essor de l'économie québécoise.

Appui de la Chambre de commerce de Québec à la création de l'INP

Dans un télégramme expédié récemment au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, M. Jean-Marie Poitras — président de la Chambre de commerce de la province de Québec — a fait connaître l'appui que son organisme accordait au Projet de loi 80 créant l'Institut National de Productivité (INP), tout en félicitant le ministre pour cette initiative somme toute heureuse.

Afin de confirmer le rôle de l'Institut dans l'accroissement de la productivité au Québec, la Chambre a cru utile de suggérer quelques modifications à ce projet. Pour ce qui a trait au fonctionnement quotidien de l'Institut, la Chambre a proposé "de laisser une plus grande marge de manœuvres administratives au Conseil d'administration de l'INP."

Budget de la Cité de Lachine pour 1978

Le Conseil de la Cité de Lachine a dernièrement approuvé le budget municipal pour l'année 1978, au montant de \$15.572.436.00, soit une augmentation de 9-1/2% par rapport à l'année 1977. Le taux de la taxe foncière a, par ailleurs, été fixé à \$1.10 pour la tranche de \$100.00 d'évaluation, soit \$0.11 de plus qu'en 1977.

Ce budget ne comprend toutefois pas les prévisions budgétaires de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) d'un montant d'environ \$7.5 millions. Ces prévisions budgétaires seront vraisemblablement présentées vers la fin du mois de janvier.

... AU CANADA

Investissements étrangers au Canada

D'après les chiffres fournis par Statistique Canada, les investissements américains au Canada ont baissé de 1.0% en 1974, mais une augmentation des investissements des autres pays a permis que le montant total des investissements étrangers au Canada demeure inchangé en 1974.

Des \$129.7 milliards qui ont été investis au pays en 1974, 34% étaient des capitaux étrangers. Les États-Unis, estime l'Agence fédérale, ont été responsables de 27% des capitaux investis au Canada et les autres pays de 7%.

Forte hausse du coût de la vie à Winnipeg

Selon les plus récentes données publiées et relatives à l'évolution du coût de la vie au pays, ce sont les résidents de Winnipeg qui ont connu la plus forte hausse du coût de la vie au cours du mois de novembre, alors que les prix à la consommation se sont élevés de 1.1%.

En douze mois, précise-t-on, les prix se sont élevés de 9.2% dans cette ville. Durant la même période, les prix ont augmenté de 9.1% à Montréal.

Aggravation du chômage au Canada

Le Conference Board au Canada prévoit que — malgré une hausse possible de l'activité économique cette année — le chômage augmentera au Canada en 1978. Le Conference Board prévoit que le taux de chômage atteindra 8.4% en 1978 comparativement à 8.1% en décembre 1977.

D'autre part, le taux d'inflation sera de 7.4% en 1978, alors que le Produit national brut (PNB) connaîtra un taux de croissance de 5%.

Accord Canada-CEE sur la vente de l'uranium

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, a dernièrement annoncé que le gouvernement canadien et la Communauté économique européenne (CEE) en sont venus à une entente relative à la reprise des ventes d'uranium canadien à la Communauté européenne.

Le ministre a ajouté que l'entente doit être ratifiée par le Conseil des ministres de la CEE. Selon M. Jamieson, toutes les conditions canadiennes ont été remplies.

Chute de 4.1% de la valeur des permis de construction émis à Toronto

La firme A.E. Lepage (Ontario) a fait savoir que la valeur des permis de construction émis dans la région métropolitaine de Toronto a baissé de 4.1% en novembre par rapport à novembre 1976.

Cependant, et toujours d'après les chiffres publiés par A.E. Lepage, la valeur des permis pour les onze premiers mois de l'année 1977 s'est élevée à \$300 millions, soit une hausse de 17.6% par rapport à la même période de 1976.

L'économie albertaine évoluerait à un taux de croissance de 7.5% en 1978.

D'après M. Hu Harries, consultant en économique, l'économie de la province de l'Alberta connaîtra un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble du Canada au cours de l'année prochaine. M. Harries prévoit un taux de croissance de 7.5% en Alberta l'an prochain, ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à 1977.

Le moteur de cette croissance sera, estime M. Harries, les investissements dans le secteur de la transformation primaire.

Electrohome bénéficie d'un prêt de \$15 millions

La Société Electrohome — qui connaît actuellement des difficultés financières — vient de bénéficier d'un prêt, au montant de \$15 millions, de la Banque Royale du Canada. Ce prêt, qui est garanti par le gouvernement fédéral, sera étalé sur une période de 15 ans.

La Banque Royale a, de plus, reporté à 15 ans le remboursement d'une dette de \$10 millions que la Société devait lui acquitter au plus tard le 31 décembre 1978. Electrohome a par ailleurs enregistré — au cours des neuf premiers mois de l'année 1977 — des pertes de \$2.8 millions.

Diminution possible des exportations de zinc

Les exportations canadiennes de zinc vers les États-Unis pourraient bien diminuer cette année. C'est du moins ce que craignent les experts de ce secteur de l'économie, qui estiment que les exportations canadiennes de zinc vers les États-Unis pourraient diminuer de 15% à 30% si une demande de limitation des importations placée par les producteurs américains est approuvée par le gouvernement des États-Unis.

Les exportations canadiennes, croit-on savoir, pourraient passer de 250.000 tonnes en 1977 à 175.000 ou 210.000 tonnes en 1978.

Essor du tourisme en Colombie-Britannique

L'industrie du tourisme semble se porter assez bien dans la province de la Colombie-Britannique. En effet, durant les neuf premiers mois de l'année 1977, les ventes des hôtels et des restaurants ont, par rapport à la même période de l'année 1976, marqué une progression de 11.4%.

La plus forte augmentation, indique-t-on, a été enregistrée en avril 1977, soit 25.2%.

Surplus commercial

Selon Statistique Canada, en novembre le Canada a enregistré un excédent commercial de \$243 millions, ce qui représente une nette baisse par rapport au surplus dégagé en octobre dans la balance commerciale du Canada qui avait atteint \$524 millions. Il s'agit du douzième mois consécutif au cours duquel le Canada enregistre un excédent dans son commerce international.

À TRAVERS LE MONDE

Taux de croissance de l'économie japonaise

Le gouvernement japonais a annoncé que le Produit national brut (PNB) du pays a enregistré un taux de croissance de 0.5% au cours du troisième trimestre de la présente année fiscale comparativement à un taux de 1.7% au trimestre précédent.

Pour l'année fiscale 1976, terminée en mars dernier, le taux de croissance a été de 5.7%. D'autre part, les exportations du Japon en novembre ont progressé de 19.8% par rapport à novembre 1976.

Vers la création d'une monnaie unique au sein de la CEE et constitution d'un Fonds de développement

Un porte-parole ouest-allemand a récemment déclaré à Bruxelles que les représentants de la Communauté économique européenne (CEE) ont endossé les efforts de la CEE afin d'en venir à la création d'une union monétaire des pays membres et d'une monnaie unique

pour tous les pays de la Communauté. La réunion de Bruxelles a également discuté des moyens de réduire les disparités économiques entre les pays au sein de la CEE.

Les représentants des gouvernements des Neuf pays membres de la CEE ont, par la suite, approuvé la création d'un Fonds de développement afin d'aider les régions de la CEE économiquement plus faibles. Les pays se sont entendus pour investir \$2.09 milliards US au cours d'une période de trois ans.

Déficit budgétaire aux U.S.A.

Le gouvernement américain a annoncé qu'au cours du mois de novembre il a enregistré un déficit budgétaire de \$9.27 milliards ce qui marque une augmentation par rapport à la même période l'année dernière alors que le déficit budgétaire s'élevait à \$7.38 milliards. Cependant par rapport au mois d'octobre le déficit budgétaire du gouvernement américain a baissé, le déficit

budgétaire pour les deux premiers mois de la présente année fiscale est de \$23.93 milliards.

Surcapacité pour les pays de l'OPEP

D'après l'Agence Internationale de l'énergie, les pays producteurs de pétrole connaîtront un problème de surcapacité pour un certain nombre d'années encore. Selon un porte-parole de l'Agence, cet état de chose est dû en grande partie à la production pétrolière de l'Alaska, de la Mer du Nord et du Mexique de même qu'à la croissance économique mondiale qui est plus faible que prévu.

Contentieux Mexique

États-Unis au sujet du gaz naturel

Le gouvernement mexicain a annoncé qu'il suspendait son offre de vente de gaz naturel aux États-Unis. Un porte-parole du gouvernement a en effet déclaré que cette suspension a été décrétée à cause du refus du gouvernement américain de payer le prix exigé par les autorités mexicaines.

Les Affaires, Lundi 2 janvier 1978.

Trudeau & Dufresne
Avocats et Procureurs

PIERRE-LOUIS TRUDEAU, B.A., LL.L.
CLAUDE DUFRESNE, LL.L.

560 ouest, Henri-Bourassa - Suite 310, Montréal, Qué.
H3L-1P4
(514) 337-2181-2-3

Les spécialistes en P.M.E.

BÉDARD & ASSOCIÉS

9525 rue Christophe-Colomb, suite 3
Montréal, Qué. H2M 2E3
Tel: (514) 381-6239

Sprint à Québec

Quatre nouveaux projets de loi sont déposés

Dernier cadeau avant la fête de Noël, le gouvernement du Québec a déposé en Chambre quatre nouveaux projets de loi. Il s'agit de projets visant à geler les augmentations de salaires des députés pour 1978, à modifier la charte de SOQUEM, à favoriser la conciliation entre locataire et propriétaire et, finalement, un dernier projet de loi intéresse la Communauté urbaine de Montréal.

Malgré les protestations énergiques de l'Opposition qui dénonçait l'irresponsabilité des ministériels de déposer à quelques jours du grand congé de Noël autant de nouveaux projets de loi, le gouvernement les a fait rapidement adopter en première lecture.

Le projet concernant SOQUEM a été déposé par le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé. Ce projet vise à augmenter de \$44 millions le fonds social autorisé de la Société. Ainsi, le

ministre des Finances versera à SOQUEM \$5 millions en 1978, \$5,5 millions en 1979 et \$7 millions en 1980 sous forme d'achats d'actions de son capital social. De plus, le ministre des Finances versera d'ici 1980 une somme de \$26,5 millions pour l'acquisition d'actions du capital social de la Société.

Pour sa part, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif déposait un projet de loi qui prévoit le versement de \$15 millions par le gouvernement devant être imputé aux revenus de la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1978. Ce projet, portant le numéro 99, stipule également que les budgets de la CUM et du Conseil de sécurité publique pour 1978 — entrés en vigueur automatiquement suivant la loi — sont modifiés dans le sens des résolutions adoptées par le conseil de la CUM lors de l'étude des budgets.

Habitation et Consommation

Pour stimuler la demande d'habitation au Québec

Le gouvernement fédéral se doit d'adopter une politique de relance générale afin de stimuler la demande d'habitation au Québec. De plus, il se doit de réévaluer complètement ses programmes d'aide à l'accessibilité et à la propriété.

C'est du moins ce qui ressort du mémoire que soumettait dernièrement à l'atelier "Habitation et Consommation", l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec. L'Association rencontrait alors les ministres André Ouellet, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, et Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations.

Le dossier de l'APCHQ traite particulièrement de trois aspects fondamentaux du domaine de l'habitation. Dans un premier temps, il aborde la question de la production d'habitation et des agents producteurs. À ce titre, il est notamment question de la situation du marché de l'habitation au Québec, ce qui comprend une analyse conjoncturelle de la situation du logement, une revue, de la législation et des réglementations en vigueur dans la province et une étude des coûts de production (main-d'œuvre et matériaux) du problème de la responsabilité du financement des infrastructures et de l'opportunité de la création de banques de terrains.

En deuxième lieu, le document analyse l'ensemble des aspects reliés au thème de l'accessibilité des citoyens à l'habitation. Il y met notamment l'accent sur la connaissance des besoins des consommateurs ainsi que sur les programmes fédéraux déjà existants d'aide à l'accessibilité à la propriété. En plus, il présente le point de vue de l'APCHQ sur l'idée lancée par le ministre Ouellet d'of-

ficialiser le principe de la contre-hypothèque. Pour terminer cette deuxième partie, il est question des subventions fédérales aux municipalités, subventions ayant pour but une utilisation plus rationnelle du territoire urbain.

Dans son troisième et dernier chapitre, le mémoire présente comme éléments de solution aux problèmes de la protection du consommateur, le programme de certification des maisons neuves de l'APCHQ et par souci de protéger adéquatement le consommateur, l'Association demande au gouvernement fédéral de porter à ce programme toute l'attention qu'il mérite.

En conclusion, la présentation de l'Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec relève le fait que le climat engendré par le ralentissement général au Québec sur le marché de l'habitation a contribué fortement au déséquilibre de l'offre et de la demande concernant ce bien essentiel qu'est l'habitation et, par conséquent, a sensiblement ralenti la production. Elle suggère donc pour stimuler la demande et ainsi assurer une croissance plus normale de cette industrie que le gouvernement fédéral adopte, dans le plus bref délai possible, des mesures de relance économique. De plus, elle insiste pour obtenir un examen minutieux des programmes fédéraux d'aide à l'habitation, ceci dans le but de les modifier éventuellement en tenant compte des conditions particulières prévalant au Québec.

En terminant, l'APCHQ insiste sur l'opportunité pour le gouvernement fédéral de sensibiliser et d'informer davantage les consommateurs pour les amener graduellement à modifier leur comportement et leur attitude, encore trop traditionnels, face à l'habitat urbain.

Après l'assurance-automobile

Le ministre Payette propose un "nouveau contrat social" de la consommation

Premier pas vers l'adoption par le Québec d'un véritable code de protection du consommateur, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette déposait dernièrement à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi sur la protection du consommateur. À cette occasion, le ministre a expliqué que ce code est devenu nécessaire pour rétablir l'équilibre des forces — rompu depuis longtemps — entre les consommateurs et les commerçants.

"En effet, la multiplicité des biens qu'on offre au public, la difficulté d'évaluer leur qualité réelle, les pressions constantes de la publicité et les trop grandes facilités du crédit ont mis le consommateur en état d'infériorité, sinon d'impuissance, pour effectuer des choix rationnels et sauver la qualité de sa vie dans notre société de consommation", de déclarer le ministre.

Comme l'explique le ministre, cet avant-projet de loi constitue seulement un premier volet. Il sera déposé à l'Assemblée nationale sous forme de projet de loi au début de la prochaine session, de même que le deuxième volet qui couvrira la vente d'automobiles, la réparation des automobiles et des appareils domestiques, les es-

compteurs de taxe, la publicité sympathique et le louage de services à prestation successive (studios de danse, d'amaigrissement, etc...).

Enfin, le troisième volet, qui est projeté pour le printemps 1978, portera sur l'ensemble des transactions immobilières. Cette partie du code reflètera une politique globale du domaine immobilier et couvrira les problèmes de consommation relatifs non seulement aux maisons neuves et aux terrains, mais également aux maisons mobiles et aux habitations dites usagées.

Par ailleurs, le ministre a expliqué brièvement les principales lignes de force de l'actuel avant-projet. Cette première tranche du code couvre d'abord toutes les ventes au comptant ainsi que les ventes à crédit. "Cette disposition qui aura des répercussions considérables à l'avantage des consommateurs répond à des demandes maintes fois répétées et elle supprime cette situation absurde qui fait qu'actuellement, un consommateur est mieux protégé s'il achète à crédit", de spécifier Mme Payette. Signalons qu'à ce chapitre, le consommateur disposera désormais de 48 heures pour annuler sans frais de sa part tout contrat de crédit.

Si le projet propose certaines dispositions pour rationaliser l'utilisa-

tion du crédit, il légifèrera aussi quant à celle de la carte de crédit. Ainsi, par exemple, le consommateur ne payera plus de frais lorsque la compagnie ou le commerçant ne pourra lui faire parvenir son état de compte à temps.

L'avant-projet de loi réglemente aussi la publicité pour la rendre plus véridique. Mais, et c'était prévisible depuis quelques temps, il abolit la publicité destinée aux enfants, tout en permettant toutefois auprès d'eux la publicité éducative.

De plus, il fait en sorte que tout contrat soit rédigé dans l'intérêt des deux parties en cause, notamment en y bannissant toute clause unilatérale et en obligeant les parties à se conformer au contrat qu'elles auront signé.

Enfin, il a pour effet de rendre les garanties à la fois vraies, claires et faciles d'exécution; il accorde au consommateur un délai de réflexion de dix jours dans toute vente itinérante et précise qu'aucun acompte ne peut être exigé dans ce genre de contrat; il propose des dispositions pour assainir les pratiques commerciales et abolir les pratiques jugées déloyales et trompeuses; enfin, il démocratise l'Office de la Protection du Consommateur tout en amplifiant son

Voilà page 15: Le ministre...

**Téléphoner à Tokyo,
c'est une affaire de rien:
ça ne coûte que \$9.**



*Appel téléphonique de 3 minutes, de poste à poste;
toute la journée du dimanche: \$6.75.

Que veut le Québécois francophone ? Rien d'autre que son dû

À propos des grèves et lock-out

(...) Le temps perdu en grèves et en lock-out, en 1977 (selon les premiers neuf mois), est bien moindre que ces dernières années — en fait, c'est le plus bas que nous ayons connu depuis 1971.

Le temps perdu en conflits industriels a rarement dépassé un demi pour cent de la période de travail globale annuelle; cependant, au cours de la présente année, le taux est inférieur à un cinquième de un pour cent.

Pour bien vous situer, il serait bon de noter qu'une journée par année représente environ 0.4 pour cent de la période globale de travail; ainsi, le temps perdu en grèves cette année est inférieur à une demi-journée par travailleur, soit beaucoup moins que le temps perdu pour d'autres motifs tels les accidents de travail, l'absentéisme, la maladie ou peut-être même le mauvais temps.

De récentes études comparatives, des arrêts de travail à l'échelle internationale, publiées par l'O.I.T. ou fondées sur ses données, révèlent que le Canada compte au nombre des pays ayant perdu le plus de temps en grèves et en lock-out depuis quelques années.

Cependant, de telles études comparatives peuvent induire en erreur en raison des différentes définitions, inclusions et exclusions. Citons à titre d'exemple les données de nombreux pays qui n'incluent pas les arrêts de travail à motifs politiques; dans certains pays, les grèves des fonctionnaires n'entrent pas en ligne de compte; dans d'autres, ce sont les premiers jours de la première semaine de grève qui ne comptent pas.

De plus, bien que le Canada ait été en tête de liste, ou presque, pendant le premier semestre de 1970, la hausse du temps perdu, depuis les années 60, y a été moindre que dans plusieurs autres pays, notamment l'Allemagne de l'Ouest et la Suède qui ont parfois été citées à l'exemple en matière de relations industrielles.

Pour tirer des conclusions, il faut tenir compte du fait que les travailleurs canadiens ne sont pas des "maniaques" de la grève. Une grande partie du temps perdu représentait quelques incidents ou circonstances particulières à une période. Ainsi, l'avènement de la négociation collective dans les secteurs public et parapublic s'est prêté à un militantisme de la part de certains syndicats et, peut-être, à des réactions inappropriées chez certains employeurs, devant une nouvelle répartition des droits et du pouvoir.

Le programme de lutte contre l'inflation a aussi constitué une particularité unique des deux dernières années. Certains arrêts de travail ont découlé du fait que certains syndicats étaient portés à défier le pouvoir du patronat et de la C.L.I. de limiter les hausses salariales négociées. Une fois l'autorité de la Commission acceptée, ses décisions n'ont plus provoqué beaucoup d'arrêts de travail.

On peut en outre mieux comprendre les relations patronales-syndicales en se reportant à la durée des négociations. Encore là, la tendance est encourageante. La période moyenne requise pour la conclusion des négociations dans les entreprises employant 500 personnes ou plus, est passée de pratiquement un an, pour les trois premiers trimestres de 1976 — 11.9 mois pour être exact — à 7.1 mois pour la même période cette année. (...)

Extrait d'une allocution de M. John Munro, ministre du travail, devant le Canadian Business Industry International Advisory Committee.

LES AFFAIRES

635 est. Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E4 Tél.: 381-1888

Président Jean-Paul Levesqueur
 Rédacteur en chef Jean-V. Sallayan
 Rédacteur en chef adjoint Michel Durand
 Rédacteurs Jacques Vallés, Gilles Fiset, Micheline Vincent, Alain Gerbier
 Collaborateur Jacques Beaufort
 Correspondants réguliers Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagné, H. Harvey, Joseph Benarrosh, Pierre L. Trudeau
 Directeur de la publicité René S. Bourbonnais
 Gérant adjoint Pierre A. Goyer
 Toronto Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Suite 203 801 York Mills Rd. Mills Ont. 449-3808 447-7404
 Ouest canadien et Californie D.D. Davidson, National Advertising Representative 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
 Directeur du tirage Pierre J. Cyr
 Production Paul Desrosiers
 Composé et imprimé aux ateliers de Trans-Continental 433 boul. Lebeau, Ville St-Laurent
 Abonnement un an (52 numéros) \$14.00 deux ans 104 numéros \$21.00 trois ans (156 numéros) \$28.00 cinq ans (260 numéros) \$40.00
 Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac, 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633 06 06
 Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F. 86 rue Rotschild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478
 EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00

TELEX 05 825 896

Les articles et opinions peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention "reproduit du journal Les Affaires", en précisant la date et si possible la page.
 Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs non pas nécessairement celle du journal Les Affaires.



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
 (Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec)
 Fondé en 1961 par feu M. Julien Levesqueur



C'est à Franz Kafka je pense, que l'on doit cette observation particulièrement piquante, et tout à fait contemporaine sur la manière dont une minorité économiquement forte arrive à imposer sa culture à une majorité économiquement faible. Dans une situation analogue à celle que l'on trouve aujourd'hui au Québec, où la monarchie des Habsbourg tentait d'étouffer la culture tchèque à Prague en soutenant la minorité linguistique allemande, Franz Kafka (qui appartenait par sa culture à la minorité allemande) disait à un confrère de classe: "Je suis allé au Théâtre national allemand. Or ni le metteur en scène, ni les acteurs, ni même le public, n'étaient allemands."

Cette observation me rappelle certains groupes ethniques, comme les Italiens, les Grecs et les Juifs anglophones, qui se sont joints aux anglais d'origine pour défendre la "culture anglaise" au Québec. A qui la faute si les immigrants ou fils d'immigrants ne comprennent pas que la langue du Québec, c'est le français et non l'anglais? Qui faut-il blâmer si, pendant des générations, ceux qui venaient au Canada et s'établissaient à Montréal voyaient dans les francophones des indigènes, et dans l'oligarchie anglophone la puissance dont la culture était celle du nouveau pays? A qui faut-il s'en prendre si le Canadien moyen-qu'il soit d'origine anglaise ou allogène ne se rend pas compte que le Québécois francophone veut se sentir chez lui dans sa province autant que le Canadien anglophone se sent chez lui à Toronto?

Nombreux sont les anglophones qui, tout en proclamant à grands cris la nécessité d'un Québec bilingue, refusent un bilinguisme véritable pour les neuf autres provinces. Nous savons aujourd'hui que la plupart des francophones hors Québec n'envoient pas et ne voudraient pas envoyer leurs enfants à des écoles de langue française, par crainte d'empêcher leur intégration à la majorité anglophone.

D'autre part, les francophones québécois ne s'intéressent guère, au fond, au bilinguisme à l'extérieur de leur province. C'est un beau rêve, mais rien de plus. Pour leur propre territoire, ils croient à l'unilinguisme.

En pareille circonstance, il a toujours été vain de brandir la menace de catastrophe économique. Le cas de la Belgique illustre bien l'inanité de ce genre de chantage. Il y a quarante ans, la Flandre était pauvre et bilingue. Aujourd'hui, on n'y parle que le néerlandais, les Flamands ayant renoncé au français "universel" en faveur de leur propre langue. Il n'y a plus d'écoles françaises en Belgique flamande, mais celle-ci — paradoxalement — est devenue la région la plus prospère du pays, et la seule où Américains et Allemands soient disposés à investir des capitaux.

La perspective d'une ère messianique où tout Canadien serait en voie de devenir bilingue n'impressionne guère le Québécois francophone. Parfois, quand je regarde la télévision et entends le "français" d'un chef aussi brillant que Joe Clark, je me demande si c'est là l'égalité linguistique qu'il convient de proposer comme idéal

Parmi les contributions au débat pré-référendaire, côté anglophone, M. Meyer Nurenberger a pris une place importante. Il y a vingt ans déjà, celui-ci déclarait que les assises constitutionnelles d'un Canada viable devraient reposer sur ses deux nations, ses deux peuples fondateurs.

Nous reproduisons ici un article paru dans la revue Macleans.

aux francophones du pays. Est-ce suffisant, comme pense M. Trudeau pour que les Canadiens français puissent se sentir chez eux dans toutes les provinces du Canada? Est-il vraiment possible d'amener le reste du pays à étudier le français avec toute la diligence que les Québécois continueront à mettre à l'étude de l'anglais, que les Canadiens français continuent à faire partie du Canada ou qu'ils vivent dans un Etat indépendant? Quand on est six millions de Québécois entourés de 250 millions de Nord-Américains de langue anglaise, on a besoin de savoir l'anglais. Dans un Québec plus indépendant qu'aujourd'hui, l'anglais sera étudié avec autant d'ardeur que l'arithmétique.

Il fut un temps où l'Eglise assurait la survie de la langue et de la culture du Québec. C'était avant que les Québécois se mettent à l'heure du XXI^e siècle, de son esprit et de ses impératifs économiques. Aujourd'hui, il n'est pas vrai qu'un Québécois instruit en français puisse jamais se sentir aussi à l'aise dans une entreprise de sa propre localité qu'un Canadien anglophone dans toute autre province. Le jeune Québécois est aujourd'hui devant un choix: ou bien s'assimiler, oublier ses origines et s'adapter à la culture de la majorité des Canadiens, ou bien lutter pour la suprématie de sa langue et de son mode de vie dans la province où il est encore majoritaire.

Je ne crois pas que la majorité des Québécois renoncera jamais à vouloir vivre en français au Québec aussi naturellement que le Torontois vit en anglais à Toronto. Aucun sophisme ne convaincra le Québécois de renoncer à son droit inaliénable à sa propre culture. Ce n'est plus le manœuvre simple et sans instruction d'un Québec de fin

de siècle, qui voyait dans l'employeur anglophone un patron de droit divin. Sa volonté d'imposer le règne du français au Québec, il n'y renoncera pas pour l'amour d'un quelconque anglophone. Il sait que les Etats-Unis entretiennent des relations commerciales avec de nombreux pays où l'anglais n'est pas la langue de la majorité, et qu'en matière d'investissements, les décisions des Américains ne dépendent pas de la langue utilisée par les populations. Les menaces que l'on fait planer sur l'avenir économique des Québécois sont donc non seulement illusoires et fallacieuses, mais immorales.

Il me semble que, lorsque les nationalistes du Québec parlent à la fois de souveraineté et d'association avec le Canada, ils ouvrent la porte à un accommodement au sein de la Confédération. Première condition: que ceux qui ignorent les réalités du Québec cessent de parler de dix provinces parmi lesquelles le Québec serait comme les autres. La fédération est formée de deux nations: le Québec et le Canada anglais. Ces deux peuples pourraient rester fédérés si l'on commençait par reconnaître qu'ils forment deux nations distinctes. En second lieu, le seul moyen d'empêcher le démembrement du Canada, c'est de le diviser en cantons, comme la Suisse.

Je n'ai jamais entendu dire à un Suisse: je suis Suisse français, Suisse allemand ou Suisse italien. Pourquoi? Parce que le Suisse français se sent chez lui à Genève autant que le Suisse allemand à Zurich ou le Suisse italien à Lugano. Un Suisse allemand qui s'établit à Genève ne songerait jamais à réclamer une école allemande, car il sait que la langue de Genève, c'est le français. Il en serait de même, inversement, si un Suisse français s'installait à Zurich. Etablir des écoles au Québec pour les Canadiens de langue anglaise ou pour les parents qui désirent faire instruire leurs enfants en anglais, c'est affaiblir la situation du français à Montréal, qui risque de devenir une ville anglophone en une ou deux générations. Les jeunes se rendent compte qu'il leur faut une loi pour défendre le français contre la poussée de l'anglais. D'où l'appui accordé présentement à la position de René Lévesque en matière culturelle. Le Canada français, tout simplement, n'a pas envie de devenir une autre Louisiane, avec un Quartier français exotique comme celui de la Nouvelle-Orléans.

Croissance...

Suite de la page 1

décru tandis que celle du bois d'oeuvre s'est accrue; le volume des prises de poisson a augmenté de façon substantielle. Quant aux investissements dans le secteur des nouvelles constructions, ils ont enregistré une hausse appréciable. Mais, le secteur de la fabrication, a noté le ministre, a connu des difficultés au niveau des exportations alors que les activités de type tertiaire ont reflété un dynamisme certain.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait remarquer que le revenu personnel des Québécois a — au cours de l'année 1977 — atteint \$42.8 milliards, soit une

augmentation de 9.7% par rapport à 1976, alors que les dépenses de consommation se sont accrues au même rythme "par la combinaison d'une augmentation de 11.4% dans la consommation des services et de 8.6% dans la consommation de biens." Les prix à la consommation ont — dans le même temps — accusé une hausse de 8.4%, et le salaire hebdomadaire moyen enregistré une augmentation de l'ordre de 10%. Pendant ce temps, a ajouté M. Tremblay, on a estimé à 14.3% l'augmentation des dépenses en capital effectuées au Québec, comparativement à des accroissements de 6.2% en Ontario et de 10.5% pour l'ensemble du Canada.

Voir page 16: Croissance...

Les Affaires, Lundi 2 janvier 1978

Le protectionnisme ne disparaîtra pas avec la reprise économique

On assiste actuellement à un développement croissant, dans les pays industrialisés, de pressions protectionnistes, et il est probable que ce phénomène persistera. Ces tendances qui s'opposent à la libéralisation des échanges ont été renforcées par le ralentissement de l'activité dans le monde. D'un côté, les producteurs des pays industrialisés poussent leurs gouvernements respectifs à faire respecter par leurs partenaires

commerciaux les "règles de bonne conduite dans la concurrence internationale" et à libéraliser au maximum leurs importations. Mais de l'autre côté, ces mêmes producteurs poussent leurs gouvernements à adopter des mesures de protection en faveur des secteurs industriels menacés.

Ce diagnostic ressort d'une étude publiée par le GATT, organisation chargée de mener les négociations du prochain "Tokyo Round". Dans

cette étude, les experts du GATT insistent sur ce qu'ils jugent être la cause essentielle du renforcement des pressions protectionnistes: "un refus d'ajustement face à l'évolution de la structure de l'offre et de la demande". En effet, les conditions nouvelles imposent des ajustements des structures industrielles, qui sont souvent refusés à cause de la longueur et de la difficulté à les réaliser, en particulier dans l'industrie lourde, que

ce soit sur le plan financier aussi bien que sur le plan social.

Or, d'après les experts du GATT, ces mesures qui ne devraient être que temporaires, permettent le plus souvent de maintenir le statu-quo. Et ceci d'en déduire que les pressions protectionnistes actuelles "sont autant une cause qu'une conséquence des difficultés économiques récentes des pays industrialisés". Et selon eux ce serait s'enfermer dans "un cercle

vicieux" que de penser que la reprise économique permettrait de rétablir la liberté des échanges.

Dans ces conditions, on peut se demander ce qu'il ressortira de la dernière phase des négociations commerciales mondiales du Tokyo Round qui, rappelons-le, se dérouleront à Genève au mois de janvier prochain, dans le but de renforcer la libéralisation des échanges internationaux.



BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 1977

	1977	1976
Total des revenus	\$ 2 008 098 814	\$ 1 798 722 903
Total des dépenses	1 792 375 114	1 623 888 407
Solde des revenus	215 723 700	174 834 496
— par action	5.63	4.94
Provision pour impôts sur le revenu	93 700 000	78 900 000
Solde des revenus après impôts sur le revenu	122 023 700	95 934 496
— par action	3.18	2.71
Encaisse et sommes à recevoir de banques	\$ 3 396 643 907	\$ 2 563 790 414
Prêts	17 122 112 026	14 128 978 074
Dépôts	23 025 331 485	18 577 969 391
Actif	25 175 394 690	20 492 378 623
Compte de capital	1 067 002 031	928 152 710
Salaires et avantages sociaux payés aux employés	\$ 359 963 897	\$ 327 145 763

C'est à vous, nos clients et aux efforts communs de nos 26 700 employés au Canada et à l'étranger que nous devons les brillants résultats de 1977.

Plus de 1200 bureaux au Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale, au Mexique, en Argentine, au Brésil, en Australie, en Indonésie, au Japon, en Inde, à Singapour, au Philippines et à Hong Kong. Filiales en propriété exclusive: Bankmont Realty Company Limited, Montréal; Bank of Montreal Trust Company, New York; Bank of Montreal (California), San Francisco; Bank of Montreal International Limited, Nassau; Bank of Montreal (Bahamas & Caribbean) Limited, Nassau; Bank of Montreal Jamaica Ltd., Kingston; First Canadian Financial Corporation Ltd., Hong Kong; First Canadian Financial Corporation B.V., Amsterdam, les Pays-Bas; First Canadian Financial Services (U.K.) Ltd., Londres, Angleterre; First Canadian Assessoria e Serviços Ltda., São Paulo, Brésil. Compagnies et organismes associés: Fonds hypothécaire de la Première Canadienne, Toronto; First Canadian Investments Limited, Toronto; Placements Immobiliers BM-RT, Toronto; BM-RT Ltée, Montréal; La Corporation de Location Canadienne Dominion Limitée, Toronto; Australian International Finance Corporation Ltd., Melbourne, Australie; Australian International Limited, Vila, Nouvelles-Hébrides; International Resources & Finance Bank S.A., Luxembourg; Joh. Berenberg, Gossler & Co., Hambourg, Allemagne; Banque Transatlantique, Paris, France. Correspondants bancaires dans le monde entier.



La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

SIÈGE SOCIAL: 129, rue St-Jacques, Montréal, Québec

L'économie québécoise en déclin

La province de Québec, même si elle présente extérieurement les caractéristiques d'une société avancée, est en fait entrée dans une période de déclin inquiétant par rapport à l'Ontario. Telle est la substance du rapport présenté par le Mouvement des Caisses Desjardins à l'occasion des rencontres multiples qui se sont tenues dans la métropole le 8 décembre dernier, à l'initiative du gouvernement fédéral.

Le mémoire souligne que la Confédération canadienne est loin d'avoir résolu de manière satisfaisante le problème des disparités régionales; et s'il incombe au Québec de définir les priorités de son développement industriel, la collaboration entre le provincial et le fédéral est toutefois grandement nécessaire. Nous reproduisons ici les principaux passages de ce mémoire.

Comparé à d'autres régions du monde ou même à certaines provinces canadiennes, et en particulier aux Maritimes, le Québec, avec un revenu personnel par habitant évalué à \$6.081 et un produit provincial brut de \$45 milliards en 1976, réunit les caractéristiques d'une société ayant atteint un stade de développement économique relativement avancé.

En effet, il y a déjà une ressemblance frappante entre les structures économiques du Québec, et celles du Canada, voire même celles de l'Ontario, vues sous l'angle de la répartition sectorielle de l'activité économique. Celle-ci est caractérisée

notamment, dans les trois cas, à quelques variantes près, par la prépondérance du secteur tertiaire et l'importance relative, sensiblement la même, du secteur manufacturier.

De plus, à l'intérieur de l'ensemble économique canadien, le Québec ne le cède qu'à l'Ontario, son concurrent immédiat, au plan de l'industrialisation (24,6% de l'emploi total concentré dans le secteur manufacturier contre 25,6% en Ontario en 1975) (1). Enfin, correspondant généralement à un certain stade de développement économique, le degré d'urbanisation s'avère sensiblement le même pour ces deux provinces (81% de la population est urbaine au Québec contre 84,2% en Ontario) et leurs structures économiques semblent, toutes proportions gardées, évoluer dans le même sens. Ainsi, en Ontario, de 1966 à 1974, l'emploi dans le secteur primaire serait passé de 7% à 5% de l'emploi total; dans le secteur manufacturier, il serait tombé de 38% à 33% au cours de la même période, alors que le tertiaire aurait augmenté sa part relative de l'emploi total de 55% à 62% (2).

Cependant, au-delà de certaines apparences statistiques, se cachent des réalités plus déconcertantes et des déficiences structurelles majeures, qui non seulement traduisent une différence fondamentale entre les économies de ces deux provinces, mais surtout placent le Québec dans une problématique économique extrêmement délicate et contraignante à l'intérieur de

l'ensemble canadien.

En effet, la diminution de la part du Québec dans la population canadienne, en raison de la chute du taux de natalité observée depuis le début de la décennie précédente, conjuguée avec un déficit migratoire ostensiblement relié au manque de dynamisme de l'économie québécoise, risque d'aggraver à long terme sa situation économique par le biais d'un rétrécissement graduel de son marché intérieur, contrairement à celui de l'Ontario, qui a été soutenu par un rapport migratoire particulièrement intense depuis la dernière guerre.

En second lieu, le taux de chômage au Québec s'est toujours maintenu à un niveau anormalement élevé, de beaucoup supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne. En ce sens, si certaines réactions de nervosité du milieu des affaires ont contribué récemment à élargir cet écart, à cause d'une certaine conjoncture politique, fondamentalement la persistance de cet écart ne date pas d'hier ni du 15 novembre 1976.

Le revenu personnel par habitant s'est maintenu également à un niveau inférieur à la moyenne canadienne et à celui de l'Ontario, au cours de la même période. Il en est de même du revenu gagné par habitant: au Québec, il se situait à 11% au-dessous de la moyenne canadienne et à 23% au-dessous de celui de l'Ontario. (3).

De plus, la composition même de l'activité manufacturière est sensiblement différente entre les deux provinces. Contrairement à l'Ontario, le secteur de la fabrication au Québec est fortement concentré dans des industries traditionnelles (textiles, vêtements, chaussures) et dans la production de biens non durables, où la croissance de la demande est faible. La production de biens durables représentait 54,8% des expéditions manufacturières de l'Ontario contre 34,6% pour le Québec en 1974. À l'inverse, les biens non durables représentaient 65,4% des expéditions manufacturières du Québec, contre 45,2% pour l'Ontario (4).

Par ailleurs, la tendance à long terme des investissements au Québec est hautement préoccupante. Il s'agit là évidemment d'un indicateur témoin du dynamisme ou de l'inertie d'une économie, de même que du rapport de force entre deux économies en situation de concurrence, comme dans le cas du Québec et de l'Ontario. Selon le tableau I, le Québec non seulement ne réussit pas à obtenir une part des investissements publics et privés proportionnelle à sa population, mais sa part relative n'a cessé de décliner par rapport à l'Ontario et au Canada, sauf de rares années. À partir de 1969, l'investissement per capita au Québec aurait été inférieur même à celui des Maritimes (Voir tableau II). Le secteur de la fabrication n'a malheureusement pas été épargné par cette tendance des investissements, la part relative du Québec étant passée en moyenne de 25% de 1952-1956 à 23,4% pour la même période de 1971-1974.

Enfin, le Québec possède relativement peu d'industries à technologie avancée, à haute productivité, les industries d'équipement représentant seulement 15% d'emploi et 14% des expéditions du secteur de la fabrication, contre respectivement 29% et 38% pour l'Ontario, tou-

jours selon les données comparatives établies par le MEER pour établir ses programmes de développement régional.

En résumé, comme l'illustre le tableau III, la dynamique de l'économie québécoise au cours des quinze dernières années semble avoir été celle d'une économie en déclin à l'intérieur de l'ensemble canadien. Selon les plus récentes indications fournies par l'O.P.D.Q. en toutes lettres, la part relative du Québec dans le PIB canadien serait passée de 25,5 à 22,7% entre 1961 et 1974.

Parce qu'elle témoigne de désé-

circulation des personnes sur le marché du travail canadien, objectif sous-jacent à la raison d'être même de la Confédération.

La structure de l'activité économique au Québec

La structure de l'activité économique du Québec a été suffisamment diagnostiquée ailleurs dans tous ses détails pour qu'on se contente ici d'en rappeler seulement les caractéristiques les plus marquées:

1) déclin tendanciel du secteur primaire, passant de 6,2% de la production (PIB) en 1961 à 4,8% en 1973 (5);

TABEAU I
PART RELATIVE DU QUÉBEC
DANS LES INVESTISSEMENTS AU CANADA

	1952-1956	1957-1961	1962-1966	1967-1970	1971-1974
Primaire	17,4	17,1	13,7	12,1	14,6
Fabrication	25,2	26,8	25,0	23,1	23,4
Construction	21,6	21,0	21,0	15,5	12,3
Tertiaire	24,2	24,9	26,5	22,4	23,1
Total	23,0	24,0	23,9	20,5	21,8

Sources: Direction générale de la recherche et de la planification, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec — Statistique Canada, la population active — comptes nationaux. (Compilation tirée de "L'économie du Québec" Jean-Paul Vézina, Pierre Fréchette et Roland Jouandet Bernadat.)

TABEAU II
INVESTISSEMENTS PER CAPITA, PAR RÉGION

	Maritimes	Québec	Ontario	Canada
ANNÉE	(en dollars)			
1968	827	738	1.025	987
1969	884	776	1.107	1.054
1970	1.032	783	1.189	1.098
1971	1.132	905	1.269	1.217
1972	1.090	1.030	1.377	1.320
1973	1.336	1.223	1.581	1.549
1974	1.583	1.503	1.826	1.831

Source: Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada, diverses années.

TABEAU III
PART RELATIVE DU QUÉBEC
RE: EMPLOI ET VALEUR DE LA PRODUCTION (PIB)

	1956	1961	1966	1970	1974
Emploi					
Primaire	nd	nd	21,9	21,2	19,1
Fabrication	nd	nd	32,1	32,0	31,0
Construction	nd	nd	28,9	24,2	23,6
Tertiaire	nd	nd	27,6	26,6	26,2
Total	nd	nd	28,2	27,2	26,6
Valeur de la production					
Primaire	16,9	16,8	15,5	14,4	12,1
Fabrication	30,1	29,6	28,4	28,2	26,6
Construction	22,6	28,3	27,0	19,1	23,5
Tertiaire	24,5	24,7	25,4	25,0	24,6
Total	25,0	25,5	25,2	24,5	23,8

Sources: Direction générale de la recherche et de la planification, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec — Statistique Canada, la population active — comptes nationaux. (Compilation tirée de "L'économie du Québec" Jean-Paul Vézina, Pierre Fréchette et Roland Jouandet Bernadat.)

quilibres fondamentaux au sein de l'économie canadienne, cette situation de l'économie québécoise affecte sérieusement le poids politique du Québec et du fait français dans la Confédération. Elle compromet également, si elle ne rend pas impossible, la recherche et encore plus le maintien d'un équilibre géo-culturel et linguistique au Canada. Elle affecte en outre la mobilité de la main-d'œuvre francophone, condamnée soit à s'exposer à l'assimilation linguistique en se déplaçant vers les centres dynamiques du marché du travail canadien (l'Ontario dans une large mesure) ou encore américain, soit à accepter un choix plus réduit d'occasions d'emploi que lui offre le Québec. Elle explique jusqu'à un certain point la réticence de certains anglophones à l'égard du fait français au Québec. À cet égard, la question des disparités régionales au Canada constitue une entrave majeure à la réalisation de l'objectif de la libre

2) déclin très prononcé et continu du secteur secondaire passant de 37,3% du PIB en 1961 à 31,8% en 1973 et faiblesse du secteur manufacturier quant à sa composition même caractérisée par une forte présence d'industries traditionnelles (textiles, vêtements, etc.);

3) augmentation très nette de l'importance relative du secteur tertiaire, passant de 56,5% en 1961 à 63,4% en 1973, avec un accent sur les "Services" passant de 14% à 20,1% du PIB québécois;

4) disparités économiques régionales, mais principalement prédominance économique écrasante de Montréal par rapport au reste de la province. Cette persistance à long terme de l'écart économique entre cette région et le reste de la province montre que globalement le rapport de force entre Montréal et les autres économies régionales au Québec n'a pas bougé de façon significative malgré les efforts de

Voir page 15: L'économie...

Les Affaires, Lundi 2 janvier 1978



J. LEVASSEUR INC.

IMMEUBLES - REAL ESTATE

381-4449

**VENTE • ÉCHANGE • LOCATION
DE PROPRIÉTÉS**

Constructeurs !!

RIVIÈRE DES PRAIRIES

**Terrains pour duplex, triplex, quadrex,
cinquplex, 2 étages maximum.**

**Multifamilial 8 logements
rues André Dumas, André Ampère,
Joliot Curie, avenue Nicolas Leblanc,
Boul. Perras.**

Terrains commerciaux: Nicolas Leblanc

**JEAN-LOUIS BÉLANGER F.R.I.
521-7134**

PAUL GAGNÉ: 321-4692

Cap-de-la-Madeleine

Implantation d'une usine de corps creux

Le ministère de l'Expansion économique Régionale s'est engagé à verser une subvention de 2,182,500 dollars pour l'implantation au Cap-de-la-Madeleine d'une usine de corps creux en acier forgé, projet qui devrait amener la création de 93 emplois et des investissements de plus de 6,950,000 dollars. La compagnie, portera le nom de Forges B.P.C. Limitée utilisera l'usine récemment fermée par la Wayamack. La Société de Forgeage de Rive-de-Gier sera le principal actionnaire, les autres actionnaires seront la Consolidated-Bathurst Limitée et probablement la Société de Développement Industriel du Québec.

Ce projet d'implantation, estime le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, permettra de fabriquer au Canada avec une technologie nouvelle, des cylindres creux à forte résistance et de dimensions variables utilisés pour la fabrication de produits tels que bouteilles à gaz à haute pression, vérins, accumulateurs hydrauliques et autres produits tubulaires à usage industriel.

Le procédé de forgeage de corps creux, qui connaît actuellement une progression rapide dans les pays industrialisés d'Europe, consiste à percer à chaud une billette d'acier de manière à obtenir un cylindre creux à fond plein. Les corps ainsi fabriqués offrent une résistance plus grande que ceux obtenus à partir de tubes, par le procédé de soudure.

M. Chrétien a souligné que la perspective de vente à l'étranger avait déterminé en partie le choix de Trois-Rivières comme lieu d'implantation, la ville étant munie d'un port suffisamment bien équipé, on a également pris en considération le taux de chômage qui sévit dans cette région, de même que l'existence du CEGEP, où l'on forme des techniciens en métallurgie.

Le ministre s'est enfin réjoui de voir une telle entreprise s'implanter au Canada. "Cette initiative est intéressante, d'observer M. Chrétien car elle nous permettra d'écouler sur le marché américain des produits semi-finis plutôt que de la matière première, ce qui représente un progrès dans le secteur canadien de fabrication des produits métalliques."

Le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé des prêts à long terme, des crédits à l'exportation, des assurances-cautionnement et des garanties d'investissement à l'étranger d'une valeur globale de \$111.79 millions pour des ventes de plus de \$165.31 millions destinées à dix pays: L'Argentine, la Guyane, l'Irlande, l'U.R.S.S., l'Iran, le Pakistan, Haïti, Trinidad et Tobago, la Barbade et la Tchécoslovaquie.

En annonçant cette nouvelle au nom du Conseil d'administration, le président du Conseil et président de la SEE, M. John A. MacDonald, a déclaré que cette somme comprenait \$99.54 millions de crédits à l'exportation, d'assurances-cautionnement et de prêts, et \$12.25 millions de garanties d'investissement à l'étranger. Les ventes envisagées devraient procurer plus de 18,000 années-homme et intéresser au moins 50 principaux sous-traitants, dans tout le Canada. Les investissements garantis à l'étranger engendreront probablement \$74.4 millions de bénéfices pour le Canada, durant les 15 prochaines années.

Les ententes conclues portent sur la vente de silos pour fourrage, des services bancaires, des produits forestiers, des logements préfabriqués, du matériel pour le conditionnement de l'amiante, l'entretien de locomotives et des pièces détachées, des installations de traitement chimique, des niveleuses et du matériel pour scieries.

M. MacDonald a déclaré qu'il n'était pas possible, pour des raisons commerciales, de divulguer de plus amples détails sur les sociétés canadiennes intéressées. Il a précisé que les modalités financières ont été approuvées, mais qu'il fallait encore mettre la dernière main à certains contrats commerciaux. En 1977, la SEE a déjà donné son appui à des ventes canadiennes à l'exportation d'environ \$3.43 milliards.

Sharp Electronics Of Canada Ltd., a récemment mis sur le marché sa calculatrice de bureau modèle CS-2167. Celle-ci est dotée d'un mécanisme d'impression, d'un écran d'affichage et d'une multi-touche MU (multiple use).

Au contraire d'autres calculatrices, il suffit d'une seule multi-touche pour réaliser, sur la CS-2167, des calculs qui exigent souvent six touches ordinaires.

Le ministre de l'agriculture du Québec, M. Jean Garon, a soumis à la Société Coopérative Agricole de Ste-Rosalie une offre d'aide financière de l'ordre de \$1,051,285, pour l'implantation d'un poste régional de séchage et d'entreposage des céréales.

Aucun raffineur ne fait beaucoup d'argent

Ce qui coûte cher dans l'essence, ce n'est pas le pétrole brut ou le raffinage, mais les taxes imposées en cascade par les différents gouvernements concernés. Et de fait "comme source d'impôts, le pétrole est meilleure vache à lait que ne l'ont été depuis longtemps les cigarettes et les spiritueux".

C'est ce qu'est venu démontrer devant le Canadian Club de Montréal, le président de Imperial Oil, M. Jack Armstrong. Pour arriver dans le réservoir d'une automobile l'essence passe par toute une série d'opérations, qui de l'exploration au détaillant, en passant par le transport et le raffinage, vont faire passer le prix du gallon d'essence à 39 cents.

Mais à partir de ce prix vont venir se greffer un certain nombre de taxes et impôts divers qui vont faire augmenter le prix de la bagatelle de 50 cents par gallon.

Tout d'abord le gouvernement de la province productrice va prélever 12 cents de redevance et d'impôt, alors que le gouvernement fédéral retiendra 4 cents au titre de l'impôt sur le revenu.

A cela il faut ajouter une taxe d'accise de 10 cents du fédéral, plus une taxe de vente de 5 cents, toujours du même gouvernement.

Le gouvernement du Québec va à son tour imposer une "taxe sur l'essence" de 19 cents par gallon.

Le prix du gallon d'essence s'établit alors à 89 cents. Et pourtant on peut trouver en cherchant un peu de l'essence à 83 cents, voir moins. Pour M. Armstrong, la raison réside dans la surcapacité de production de 15 à 20% des raffineries canadiennes, et qui sont donc obligées de se livrer à une guerre des prix pour écouler leur production. Et la construction d'une nouvelle unité de raffinage en Ontario n'apaisera probablement pas cette guerre des prix.

Cette concurrence est la meilleure amie du consommateur, d'ajouter le président d'Imperial Oil, précisant que les allégations selon lesquelles les compagnies pétrolières exploitent le public et sont des profiteurs de guerre (Jimmy Carter) ne peuvent résister à la lumière des faits.

Vers une guerre commerciale des produits pétroliers?

"Ni les pays d'Europe, ni les Etats-Unis, ne laisseront s'ouvrir leur marché aux produits des pays du Moyen-Orient à moins qu'ils ne soient la cible de pressions appuyées. Ces pays devront se battre pour y prendre une place et des levées de protectionnisme se produiront inévitablement aux USA et en Europe occidentale".

Les efforts entrepris par les producteurs de pétrole, notamment au Moyen-Orient, pour concentrer un maximum de valeur ajoutée sur leur territoire à partir de leur brut, pourraient entraîner une guerre des prix dans les années 80.

C'est la conclusion tirée par MM. Louis Turner et James Bedore, deux chercheurs britanniques, dans une étude financée par la fondation Ford.

Si, comme cela est prévu, les

capacités de raffinage des pays arabes et de l'Iran passent de 6% à 20% du total mondial d'ici à la fin des années 1970, ces pays ne voudront pas avoir investi à perte quelque 69 milliards de dollars. Le problème se pose de la même façon dans la pétrochimie, alors que les usines japonaises et européennes tournent actuellement à 70% de leur capacité, de nouvelles installations ouvrent leurs portes au Moyen-Orient, et les débouchés ne se trouveront pas "naturellement".

Bien que dans les milieux arabes intéressés on soit conscient de ce problème, on peut se demander comment les pays producteurs pourront amorcer un processus de développement industriel, si la voie de la transformation du pétrole leur est d'ores et déjà fermée.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre du premier volet du programme d'aide à l'entreposage des grains annoncé par le premier ministre, M. René Lévesque, le 21 octobre dernier.

Elle représente une participation financière de l'ordre de 75% des coûts réels de construction d'installations de séchage et d'entreposage pouvant contenir un million de boisseaux de céréales.

Ces installations devront être prioritairement utilisées pour le stockage des céréales produites dans la région agricole 6, qui regroupe les comtés provinciaux de Richelieu, Verchères, St-Hyacinthe, Chambly, Iberville et la partie nord-ouest du comté de Johnson. Si la capacité d'entreposage le permet, ces silos pourront servir au stockage des grains produits au Québec, en priorité sur les grains importés des provinces de l'ouest.

Le choix de Ste-Rosalie pour l'établissement du premier silo québécois d'entreposage s'explique par l'intérêt manifesté ces dernières années par les producteurs agricoles de cette région pour la culture des céréales fourragères.

Les travaux devront débuter dès le début de la prochaine année afin de stimuler l'économie régionale et favoriser la création d'emplois dans les mois d'hiver. De plus, la construction d'installations d'entreposage profitera à toute l'économie québécoise.

COMMANDEZ MAINTENANT

L'ÉDITION MISE À JOUR DU TOME 1

(dictée par les derniers budgets fédéral et provincial)

Planification fiscale et successorale

De Jean-Pierre Gagné L.L.M. avocat et professeur à la faculté de droit de l'U de M.

LE SEUL OUVRAGE DU GENRE EN FRANÇAIS

- Volume I édition 1978 \$25
- Mise à jour des 3 premiers chapitres du Tome I (complément de 160 p.) \$12
- Volume II (Planification Successorale) en préparation

Pour commander l'édition 1978 de cet ouvrage ou juste le complément (la mise à jour) envoyez-nous le bon de commande ci-dessous accompagné de votre règlement.

PLANIFICATION FISCALE ET SUCCESSORALE

Volume(s) à \$25 par volume P.S.L. (C.O.D.)
\$1.00 inclure \$0.25 par volume pour frais de livraison

NOM VILLE PROV

ADRESSE PAIEMENT INCLUS \$ Expédiez P.S.L. (C.O.D.) \$

expédiez chèque ou mandat poste à: Publications Les Affaires Inc.

635 est, Henri-Bourassa Montréal H2C 1E3 Qué.

Selon le conseil économique du Canada:

Les inégalités de revenu demeurent

Malgré les efforts des gouvernements pour répartir de façon plus équitable le revenu entre les Canadiens, des recherches récemment effectuées pour le Conseil économique révèlent qu'en 1973, le revenu global avant impôt était moins uniformément réparti entre les familles canadiennes qu'en 1965.

Une répartition plus uniforme des revenus n'engendre pas nécessairement une situation plus équitable, mais les auteurs de cette recherche, MM. David Henderson et Robin Rowley, la considèrent souhaitable dans la mesure où elle réduit le nombre de familles vivant dans la pauvreté.

En effet, de 1967 à 1973, le niveau moyen du revenu familial s'est accru grâce à des programmes comme la sécurité de la vieillesse, les allocations familiales et l'assurance-chômage, programmes qui n'ont cependant guère contribué à en rendre la répartition plus uniforme. De fait, les auteurs constatent que la hausse des prestations d'assurance-chômage a favorisé les familles à revenu plus élevé.

Cette tendance à une plus grande inégalité dans la répartition du revenu global est attribuable en grande partie aux changements qui se sont produits dans la structure familiale au cours de la période étudiée, la taille et le nombre de salariés par famille en étant les

plus importants. La taille de la famille moyenne a diminué constamment, passant de 3,4 personnes en 1965 à 2,9 en 1973. Par contre, le nombre moyen de salariés est demeuré relativement constant, de 1,3 à 1,4 salarié par ménage. Il s'est donc accru par rapport à la taille du ménage.

C'est un phénomène qui est dû en partie au plus grand nombre de personnes vivant seules, particulièrement celles de plus de 65 ans et celles de moins de 25. Or, selon les auteurs, étant donné que le revenu des familles de moindre taille est moins uniformément réparti que celui des familles plus nombreuses, il en résulte une répartition encore plus inégale du revenu.

De plus, les auteurs font remarquer que la proportion des ménages dont le chef est une femme s'est accrue au cours de la période étudiée, passant de 16,7% de toutes les familles en 1965, à 20,7%, en 1973. Le revenu moyen de ces ménages, déjà plus de deux fois moindre que celui des familles dont le chef est un homme, a augmenté plus lentement au cours de ces années.

Les auteurs poursuivent leurs recherches qui, jusqu'à maintenant, leur ont permis d'observer qu'il faudra éventuellement recourir, pour certains groupes socio-économiques, à des mesures plus sélectives de soutien du revenu.

Le président de la Banque de Commerce Canadienne Impériale:

Mieux vaut des compromis que des querelles incessantes

Les Canadiens risquent de voir leur économie souffrir d'une insuffisance chronique et, à moins qu'il ne soit pas procédé à des changements, notre économie continuera à se comporter de façon instable, avec des résultats médiocres ou franchement mauvais, a déclaré le président du conseil de la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Selon M. Russell Harrison, les Canadiens sont à un tournant décisif de l'évolution de leur pays. Le malaise économique que nous traversons n'est pas, selon lui, irréversible, mais si l'on veut aboutir à une amélioration de la situation, il faudra y apporter une bonne dose de sagesse ainsi que le désir bien arrêté de prendre des mesures qui s'imposent dans les secteurs critiques.

"Si nous sommes à même d'apporter les changements nécessaires à notre économie, en attachant une importance nouvelle à la notion de productivité et en nous efforçant d'éliminer les mesures et les règlements imposés par le gouvernement et susceptibles d'entraver notre croissance économique, alors s'ouvrira devant nous une ère nouvelle dans laquelle le Canada et les Canadiens pourront aller de l'avant en toute confiance et voir se réaliser l'épanouissement de leur potentiel réel", a poursuivi M. Harrison.

M. Harrison devait faire remarquer que le Canada possède de nombreux atouts propices au progrès de son économie, tels qu'un territoire immense, d'amples ressources, une collectivité formée de gens d'affaire actifs et innovateurs, ainsi qu'une main-d'œuvre très qualifiée.

"A plus d'un égard, le monde envie notre situation privilégiée. Malheureusement, il existe des empêchements majeurs à la réalisation de ce potentiel, certains d'entre eux étant dus à une gestion gouvernementale défectueuse, tandis que de nombreux autres sont le résultat d'un esprit de lucre et de notions erronées sur ce que le système économique est en mesure de produire par rapport aux efforts déployés", devait-il poursuivre.

Le président du conseil de la Banque de Commerce pense que les Canadiens n'ont été que trop portés à critiquer les tendances internationales pour justifier l'existence de leurs problèmes, et ils ont essayé de mettre la faiblesse de leur croissance et de leur productivité tant sur le compte de l'inflation et du chômage élevé, que sur celui de la diminution progressive de leur capacité concurrentielle sur la scène internationale.

Jetant un coup d'oeil à quelques-uns des plus sérieux obstacles qui se dressent sur la voie d'une croissance et d'une prospérité plus grandes, le président du conseil de la Banque a placé en tête de liste le rôle qu'a joué le gouvernement. "S'il est vrai que l'ampleur que revêt notre secteur public constitue déjà une source de préoccupations, on s'inquiète encore davantage à l'égard de certaines convictions fondamentales de nos gouvernements en ce qui a trait à leur rôle et à leur fonction dans une société comme la nôtre", a-t-il déclaré.

Le gouvernement a généralement eu tendance à mettre l'accent sur la redistribution des revenus plus que sur la croissance de ces derniers, et il n'est donc guère étonnant que nous connaissions des problèmes de productivité et qu'il y ait un moindre déploiement d'efforts lorsque sur le plan de la rémunération, il ne semble pas importer outre mesure que les gens travaillent avec diligence ou qu'ils ne fassent que le minimum de ce qui est susceptible de mettre à contribution leurs muscles ou leurs facultés mentales", a dit M. Harrison.

"Franchement, je pense que le fait de trop insister sur la notion d'égalité des revenus (plutôt que sur l'égalité des options), sans tenir compte de l'effort déployé, est certainement l'un des plus sûrs moyens pour un pays de ne pas exploiter à fond toute la gamme des possibilités qui s'offrent à lui", a déclaré M. Harrison. "A moins de modifier cette tendance actuelle et d'adopter une ligne de conduite favorisant l'innovation, la productivité et un déploiement d'efforts plus considérables, nous allons être voués à la médiocrité sur le plan de nos réalisations économiques, à la fois au pays et sur le marché international."

Rappelant les années d'accroissement rapide des dépenses gouvernementales et des augmentations massives de la masse monétaire, le président du conseil d'administration de la Ban-

que de Commerce a mis l'accent sur le fait que les politiques monétaire et financière que le gouvernement applique actuellement ne semblent modérées que si on les compare aux excès du passé. Il a également indiqué que les prévisions concernant les traitements et les salaires dépassent encore de loin le taux d'accroissement maximum (3% par an) que l'on prévoit au chapitre de la productivité.

M. Harrison a également critiqué la façon selon laquelle les gouvernements ont contraint les industries à agir trop rapidement en vue de poursuivre certains objectifs qui ont été reconnus souhaitables à long terme du point de vue social. Par exemple, les soucis exprimés au sujet de l'environnement "ont, dans de trop nombreux cas, amené à imposer aux industries des exigences trop rigoureuses auxquelles ces industries et leurs ouvriers ne peuvent que difficilement donner suite, a déclaré M. Harrison, et il a suggéré que les gouvernements devaient davantage tenir compte des moyens dont disposent les industries pour assumer en tout temps les frais qu'entraîne le contrôle de la pollution."

"On pourrait certes s'efforcer de répartir ces activités, en les faisant coïncider avec le comportement cyclique de l'industrie, et concentrer de plus grands efforts en vue de l'amélioration de l'environnement pendant les années de vigoureuse activité économique et de rentabilité élevée, d'ajouter M. Harrison. "Au cours des périodes de ralentissement de la demande, les exigences excessives visant à l'assainissement du milieu écologique ne peuvent qu'entraîner la faillite d'entreprises qui font face à une situation déjà précaire."

Abordant ensuite le grand problème de l'unité nationale, le président du conseil de la Banque de Commerce a déclaré qu'il pensait que l'on parviendrait plus facilement à des résultats tangibles par voie de compromis et en trouvant des terrains d'intérêt commun que par la confrontation et les querelles incessantes. Il pense que la vaste majorité des Québécois désirent parvenir à un accord souple et raisonnable répondant mieux à leurs aspirations et aux problèmes particuliers qui leur sont propres.

Mais, a-t-il déclaré "il est indispensable que chaque effort possible soit fait en vue de conserver l'unité du pays, car tout affaiblissement de notre entité nationale aura des effets irréversibles, et si nous ne réussissons pas à sauvegarder notre patrimoine national, nous n'aurons jamais une seconde chance de le faire."

M. Harrison a alors suggéré qu'une solution possible à cette question consisterait à apporter d'importants amendements d'ordre constitutionnel qui tiendraient compte non seulement de certaines des aspirations légitimes du Québec, mais qui apaiseraient aussi les préoccupations de toutes les autres provinces. La solution en question pourrait donner lieu à une répartition plus juste, plus rationnelle et plus efficace des responsabilités et des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, a-t-il conclu.

En Vente

aux Éditions Publications Les Affaires Inc.

COMMENT DEVELOPPER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Roger J. Bédard

Publications Les Affaires Inc.

**Enfin disponible
pour les dirigeants
de P.M.E.**

au sommaire

- Marketing
- Ressources humaines
- Ressources financières
- Administration générale
- Illustration de la P.M.E.
- Etc.

un volume de Roger J. Bédard

PRIX: \$5⁵⁰

Veuillez me faire parvenir () exemplaire (s) du volume "Comment développer les petites et moyennes entreprises" Ci-joint un chèque de \$ (\$5.50 plus .30 par ex.)

Nom

Adresse

Ville Code postal

Adresser votre commande à: Publications Les Affaires Inc.
635 est Henri-Bourassa, Mtl., Qué.

Crise et politiques énergétiques

par François Gauthier, économiste

Plusieurs observateurs ont récemment mis l'accent sur l'imminence d'une crise énergétique au Canada, crise qui se manifesterait vers le milieu des années 80. Ces perspectives peu encourageantes contrastent vivement avec celles qui prévalaient à la fin des années 60 alors que les prix du pétrole et du gaz naturel étaient faibles, alors que les approvisionnements étaient abondants et semblaient assurés et alors que les possibilités de découvertes de gisements importants d'hydrocarbures étaient jugées excellentes. Les dernières années ont été témoins de changements importants: hausse rapide des prix, interventions croissantes de l'État dans le domaine énergétique et prise de conscience que les approvisionnements futurs canadiens ou étrangers sont incertains. Ce qui retient le plus l'attention dans le contexte présent c'est sans doute la difficulté qu'éprouvent de nombreux pays à établir une stratégie susceptible de favoriser les ajustements inexorablement nécessaires.

La crise promise

Le ministre fédéral de l'énergie, M. A. Gillespie déclarait récemment au Parlement que les pays industrialisés allaient faire l'expérience d'une crise vers 1985 alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne sera plus en mesure de répondre à la demande. M. C. Nickle, éditeur du Daily Oil Bulletin affirmait en novembre dernier que les investissements requis pour assurer les approvisionnements futurs atteindraient \$2 trillions dont \$100 milliards au Canada seulement et il ajoutait: "L'ère de l'énergie à bon marché est révolue en partie parce que l'OPEP contrôle les 2/3 des réserves mondiales de pétrole et en partie à cause l'incapacité de la communauté internationale à réduire le rythme de croissance de la consommation du pétrole".

Plus récemment, M. Crow, président du Conseil National de l'Énergie du Canada, soulignait aussi un changement important dans le domaine du commerce international de l'énergie: non seulement le Canada est devenu un importateur net d'hydrocarbures (à cause de la baisse planifiée des exportations de pétrole vers les États-Unis) mais "d'ici trois ou quatre ans le marché qui se situe à l'ouest de la vallée de l'Outaouais devra peut-être, être alimenté par des importations, phénomène inconnu au cours des 25 dernières années." Pour M. Crow, le pétrole sera le problème le plus fondamental auquel devra faire face le Canada car même si l'Arabie Saoudite augmentait sa production, la crise ne serait que différée et elle serait même plus aiguë 10 ans plus tard.

Le Pétrole et l'Agence Internationale de l'Énergie

Pour éviter que la croissance rapide et incontrôlée de la consommation de pétrole ne donne naissance rapidement à un goulot d'étranglement qui ferait exploser les prix et qui plongerait l'économie mondiale dans un état de dépression chronique, les pays membres de l'Agence Internationale de l'Énergie (qui est composée des pays riches, industrialisés, proposait récemment une limite supérieure de 26 millions de barils par jour en 1985. M. Gillespie qui préside cette agence craint que les importations des pays industrialisés n'atteignent 36 à 41 millions de barils en l'absence de mesures efficaces et concertées. Ces craintes se justifient d'emblée. Ainsi, les États-Unis, qui s'engagent à réduire de 8 millions (environ la moitié de la consommation intérieure) à 6 millions de barils par jour, leurs importations de pétrole, pourraient selon certains observateurs importer 16 millions de barils en 1985. L'objectif déclaré du Canada pour 1985 consiste à limiter ses importations ou bien à 1/3 de consommation ou bien à 800,000 barils par jour. Étant donné que les importations se situent actuellement à environ 600,000 barils par jour, il s'ensuit que l'objectif du Canada au sein de l'Agence Internationale de l'Énergie est très ambitieux puisque l'accroissement des importations se limiterait à 200,000 barils par jour alors même que la production de pétrole conventionnel diminuera de 700,000 barils par jour d'ici 1985 selon les propres estimations du ministre Gillespie. Le conseil national de l'énergie quant à lui prévoit que les importations de pétrole pourraient représenter "de 52% à 62% des besoins intérieurs dès 1985, voire même davantage au cours de la prochaine décennie en l'absence de normes énergétiques pour contrer les tendances actuelles."

Au début des années 70, les exportations de pétrole canadien excédaient les importations de pétrole (par exemple, \$926 millions, en 1974). Depuis 1974, les exportations de pétrole vers les États-Unis n'ont cessé de baisser en raison de la politique fédérale qui vise à réduire le rythme de la production des réserves conventionnelles. En partie pour cette raison, le déficit international pétrolier du Canada atteignait \$286 millions en 1975, \$1.1 milliard en 1976. Si l'on tient compte des échanges de pétrole, de produits pétroliers

(Suite à la page 10)

Chubb,
c'est plus que des
coffres-forts.

Beaucoup plus.

Assurément, Coffres-forts de Sécurité est la division Chubb la mieux connue. Elle fournit des portes de chambres fortes, des coffrets de sûreté, des classeurs isolés, du matériel et des commandes électroniques pour les prisons, des tubes pneumatiques, des manutentrices de monnaie et des appareils connexes. Mais, vous le constaterez, Chubb, c'est beaucoup plus que cela!

Chubb, c'est la Sécurité-Incendie. Cette division vend de tout, depuis les extincteurs portatifs jusqu'à des systèmes complets d'alarme-incendie pour édifices en hauteur et des réseaux détecteurs de fumée pour habitations privées et établissements commerciaux. Ses réseaux d'extinction automatique utilisent des agents chimiques secs, le Halon et le CO₂. En outre, elle offre un service complet d'inspection du matériel de lutte contre les incendies.

Chubb, c'est les Serruriers de Sécurité. Cette division de Chubb constitue la seule organisation nationale de serruriers existant au Canada. Elle offre un service de serrurerie complet axé sur la fourniture de serrures de haute sécurité et de dispositifs connexes pour maisons privées, commerces et industries.

Chubb, c'est les Systèmes de Sécurité. Cette division de Chubb se spécialise en systèmes d'alarme antivol approuvés par les assureurs et exploite des centres de contrôle des alarmes à travers le Canada. Elle vend aussi en nue propriété des systèmes de contrôle par ordinateur pour industries et complexes commerciaux, ainsi que des systèmes de contrôle électronique de l'accès aux locaux et des distributeurs d'argent automatiques fonctionnant 24 heures par jour.



CHUBB
Industries CHUBB Limitée

Toujours de garde pour vous protéger.

Exportations canadiennes

Un bilan qui dépasse les prévisions
les plus optimistes

Si il y a un an, les perspectives restaient difficiles à prévoir, les exportations canadiennes en 1977 augmentent probablement de \$10 milliards pour atteindre quelque \$47 milliards. Cette hausse significative provient d'une large gamme de secteurs, y compris ceux du bois de sciage et autres produits forestiers, de l'automobile et de l'aluminium. Elle est attribuable en grande partie à la fermeté de l'économie des Etats-Unis, pays qui absorbe habituellement les deux-tiers des exportations canadiennes, ainsi qu'à la réduction de la valeur du dollar canadien, ce qui a revalorisé les exportations canadiennes sur les marchés étrangers.

Par ailleurs, s'intéressant aux perspectives canadiennes en ce domaine pour 1978, M. K.C. Hendrick, président du conseil de l'Association canadienne de l'Exportation, estime que selon les meilleures prévisions, et en dépit de la tendance vers des politiques monétaires et fiscales favorisant l'expansion, la croissance économique des pays industrialisés ne sera que modeste. Selon lui, les niveaux abaissés des prix de denrées limitent les occasions de commerce avec les pays en voie de développement et accroissent les pressions exercées sur le gouvernement en vue de protéger les industries canadiennes par la restriction des importations. Somme toute, la balance des paiements du Canada continuera d'être défavorable...

Pour sa part, dans sa déclaration de fin d'année, J.L. Stoik, président de Gulf Oil Canada Limited, a déclaré que bien que l'industrie pétrolière continue à réinvestir une forte proportion de ses encaissements nets dans l'exploration et la production, le déficit évalué au commerce de pétrole brut suggère qu'il faudrait mettre en valeur des ressources énergétiques additionnelles. En effet, en dépit des nouvelles réductions des exportations pétrolières aux Etats-Unis — à partir de 250,000 barils par jour en 1977 à 150,000 barils par jour en 1978 — en dépit aussi de l'acheminement de 250,000 barils par jour de pétrole brut de l'Ouest du Canada vers les raffineries à Montréal, le Canada sera obligé d'importer 630,000 barils par jour tout au cours de 1978, de dire M. Stoik. Cela représente une hausse légère par rapport aux 610,000 barils par jour acheminés en 1977...

Le conseil d'administration de Texaco Canada a autorisé l'emprunt de la part de Texaco Canada Limited, à Texaco Exploration Canada Limited, filiale à part entière de Texaco Inc., de \$125 millions, en dollars canadiens, par le biais d'une entente de prêt non garanti.

Le taux de l'intérêt s'établira à 8 7/8 pour cent par année. L'échéance du prêt sera de sept ans. Wood Gundy Limited a agi à titre de conseiller de placements auprès de Texaco Canada en ce qui a trait à cette transaction. Les fonds provenant de cet emprunt à moyen terme seront affectés au remboursement d'un montant comparable d'emprunts à court terme...

Le groupe SAS du Scandinavian Airlines Consortium et ses filiales à part entière ont annoncé des bénéfices avant impôts de \$22.2 millions pour l'exercice terminé le 30 septembre 1977. Il s'agit du quinzième bénéfice annuel d'affilée chez SAS et se compare au bénéfice de \$10 millions enregistré au cours de l'exercice précédent. Selon SAS, ce chiffre "s'avère assez satisfaisant compte tenu du climat défavorable des affaires, bien qu'il soit sensiblement en-dessous des objectifs visés en vue d'assurer les placements soutenus dans les nouveaux avions et les programmes novateurs...

Bombardier-MLW Limitée rend publics les résultats financiers pour les neuf mois terminés le 31 octobre dernier. Les résultats du dernier trimestre de 1977 montrent une amélioration sensible comparativement à la même période en 1976. Cependant, les résultats consolidés des neuf premiers mois sont à la baisse, dû principalement aux pertes encourues à la suite du lock-out de cinq mois à l'usine de la division Les Industries MLW. Les ventes nettes pour cette période de 1977 se chiffrent à \$164,806,000 comparativement à \$180,010,000 en 1976. La compagnie enregistre une perte avant postes extraordinaires de \$3,689,000 soit de \$0.94 par action alors que durant les neuf premiers mois de 1976, la compagnie réalisait un bénéfice de \$53,000 ou de \$0.01 par action. La perte incluant les postes extraordinaires est de \$2.6 millions ou de \$0.68 par action. Les postes extraordinaires de \$1,024,000 comprennent les recouvrements d'impôts sur le revenu...

En réalisant l'acquisition récemment annoncée de filiales de W.B. Cross Co. Ltd., le 19 décembre 1977, Intermetco vient de se diversifier en pénétrant dans l'industrie de l'alimentation.

Les compagnies dont Intermetco vient de faire l'acquisition sont les suivantes: David Ashley and Company Limited, importateurs de spécialités alimentaires de nature ethnique; Krispak Limited, l'un des plus importants transformateurs canadiens de noix salées et de mets de collation connexes; Western Creamy Company Limited, et Birds Hill Dairy Products Limited. Ces deux dernières produisent des aliments laitiers de spécialité.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL					
SERV. PUB. BANQUES PAPIERS INDUSTRIELLES	Congé	↑ 165.63-0.25 239.23+0.32 95.25+0.33 174.73-0.02	—	—	—
TORONTO					
TSE 300	Congé	↑ 1049.75+0.77	—	—	—
NEW YORK DOW JONES	Congé	↓ 829.70-0.17	—	—	—

Intermetco a fait l'acquisition de 90 pour cent des actions en circulation de ces compagnies, dans lesquelles Cross a retenu une participation minoritaire de 10 pour cent. Le versement de \$2,790,000 a fait partie de la transaction, ainsi que l'émission de 50,000 actions de Intermetco. L'on s'attend que cette diversification pourra majorer les ventes de Intermetco de \$20,000,000 et que le premier apport annuel aux bénéfices sera de l'ordre de 25 cents par action après l'amortissement des frais de l'acquisition.

Les quatre compagnies poursuivront leur exploitation en retenant leur raison sociale et leur personnel de gestion actuel.

Intermetco est une société publique dont les actions sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Scott-Lasalle Ltée annonce que les ventes consolidées pour les neuf mois se terminant le 29 octobre 1977 se chiffrent à \$48,202,511 et que les bénéfices nets s'établissent à \$459,771 ou 20.2 cents par action, soit une hausse de 8 pour cent par rapport aux bénéfices nets de \$426,844 ou 18.7 cents par action réalisés au cours de la même période de l'exercice précédent.

Cette année Lasalle a ouvert un total de sept nouveaux magasins, a fermé deux petits magasins et opère maintenant un total de quarante-sept magasins.

En octobre, le nouveau concept de magasins de 10,000 pieds carrés a été inauguré et la société compte ouvrir au moins trois magasins additionnels l'an prochain.

Le Conseil d'Administration de Simpsons-Sears Limitée fait part d'un dividende trimestriel de 6 cents l'action sur toutes les actions ordinaires de la Société.

Le dividende est payable le 15 mars 1978 aux porteurs d'actions les détenant au 15 février 1978.

La compagnie Pop Shoppes International Inc. annonce que Pop Shoppes of America vient de faire l'acquisition de Towne Club Beverage Corporation de Détroit, Michigan. Le prix de la transaction n'a pas été dévoilé. La compagnie Towne Club est impliquée dans l'emballage et la mise en marché de boissons gazeuses dont les usines sont situées à Détroit, Grand Rapids et

Saginaw au Michigan, Tampa en Floride et Rochester à New York. Towne Club a employé la même technique de mise en marché que Pop Shoppes depuis sa fondation il y a plus de 20 ans. Pour sa part, Pop Shoppes of America, dont les activités se retrouvent aux Etats-Unis,

est associée à Pop Shoppes International et à Imasco Limitée au Canada. Cette acquisition lui permettra d'accélérer son programme de croissance aux Etats-Unis, grâce aux installations déjà en place et susceptibles d'aider Pop Shoppes étant donné leur compatibilité.

LE POINT ÉCONOMIQUE

(Suite de la page 9)

et de gaz naturel, on débouche sur la même évolution défavorable dans le domaine énergétique: le surplus global passait de \$1.8 milliard en 1974 à seulement \$882 millions en 1976 en dépit de l'augmentation spectaculaire des prix à l'exportation du gaz naturel. Cette évolution récente ne devrait pas s'améliorer. Ainsi, dans une étude récente présentée à l'Institut Canadien des Études Stratégiques, le directeur général de la firme Dowe Petroleum estimait que le déficit pétrolier du Canada atteindra \$6.8 milliards en 1985 si le Canada adopte des politiques de conservation et \$7.7 milliards dans le cas contraire. Ce même déficit atteindrait \$11.4 millions et \$14.3 milliards en 1979 selon qu'il y a ou non des politiques de conservation. Ces chiffres sont conservateurs puisque tous ces estimés supposent que les prix n'augmenteront pas au-delà de 1977.

Les politiques actuelles

Les décisions prises par le gouvernement fédéral au cours des derniers mois témoignent de son désir de favoriser l'exploration dans les régions frontalières, d'accélérer le développement des sources non conventionnelles de pétrole (sable bitumineux et pétrole lourd), de créer un climat fiscal qui facilite la planification à long terme des investissements et aussi de ne plus isoler l'économie canadienne d'une réalité: le prix le plus élevé du pétrole international. Le relèvement du prix du pétrole est une mesure sage qui tendra à réduire la consommation intérieure, à stimuler les substitutions nécessaires, à réduire les subventions accordées aux importateurs de pétrole et donc le déficit budgétaire fédéral, à accorder à l'industrie pétrolière les ressources financières nécessaires à l'exploration, à l'exploitation des nouveaux gisements et à permettre l'utilisation de procédés coûteux pour augmenter l'extraction des gisements déjà connus (recouvrement secondaire et tertiaire). Les hausses de prix annoncées le 23 juin dernier (quatre hausses de \$1. par baril entre le 1er juillet 77 et le 1er janvier 1979) ne suffiront cependant pas à fermer l'écart puisqu'il existe déjà un écart entre le prix intérieur de \$13.75 prévu pour le 1er janvier 1979 et le prix actuel du pétrole importé et livré à Montréal qui se situe à un peu plus de \$15 le baril. De plus, il est plus probable que le prix international du pétrole augmentera d'au moins 10% d'ici janvier 1979.

Tout prix, donc celui du pétrole international, est un signal ou un élément d'information qui influe sur les décisions des consommateurs, des entreprises et des gouvernements. Chercher à s'isoler de ce signal, comme les gouvernements américain et canadien ont d'abord tenté de le faire au début de l'explosion des prix constitue une stratégie irréaliste dont les seules conséquences sont d'abord d'aggraver les problèmes à long terme d'approvisionnement et de balance des paiements et de ralentir le rythme des ajustements technologiques et mentaux qui sont inévitables de toute façon. La politique actuelle du gradualisme dans le domaine des prix ne justifie pas mais s'explique en partie par le fait que le Canada a temporairement la bonne fortune de produire aussi des hydrocarbures à bon marché.

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

INDUSTRIELLES MARCHES

1978

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Abitibi	18300	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 3/8	11 1/2	8 3/4	
Alta Gas T	7805	\$16 1/4	15 3/4	16 1/4	+ 3/8	16 1/2	12 3/4	
Alcan	11622	\$28 3/4	27 1/4	28 1/2	+ 7/8	30 3/4	23 3/4	
Algoma St	640	\$15	14 1/2	15		19 3/4	13 3/4	
Alg a	11400	\$27	26 3/4	27		28 3/4	24 1/2	
Almin 2p	206	\$38 1/2	38 1/2	38 1/2		38 1/2	33 3/4	
Aquitaine	1250	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2		17 1/2	14	
Asbestos	975	\$38	37 1/2	37 1/2	— 1/2	42 1/2	19 3/4	
Ashland	544	\$18 1/4	18 1/8	18 1/8	— 1/8	18 3/4	10	
Astral	200	\$11	11	11		17	9 1/2	
Atco a	100	\$13 3/4	13 3/8	13 3/8	+ 1/8	17 1/2	13 1/4	
Banister	2300	\$12 1/2	11 3/4	12 1/2	— 1/2	15	9 1/2	
Bank Mtl	17941	\$18	17 1/2	17 3/4	+ 1/8	18 1/2	13 3/4	
Bank NS	3557	\$19 3/4	19	19 3/4	+ 1/2	22 1/4	17 3/4	
Banq CN	6921	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 3/8	15 1/2	13 1/4	
Bq Deprg	600	\$17 3/4	17 1/2	17 3/4	— 3/4	21	13 1/2	
Banque Pro	6887	\$13 1/2	13	13	— 1/4	13 1/2	11 3/4	
Bathurst p	400	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2		12 3/4	10 3/4	
Bell Canad	13104	\$54 3/4	53 3/4	54 1/4	— 1/4	56 3/4	46 1/4	
Bell F pr	6400	\$22 3/4	22 1/2	22 3/4	+ 1/8	23 3/4	20 1/4	
BM RT u	22455	\$15 1/2	14 3/4	15 1/2	+ 1/4	15 1/4	14 3/4	
Bomb Miw	3208	\$6	5 3/4	5 3/4	+ 1/8	8 1/4	5	
BP Can	14610	\$17 1/4	17	17 1/4	— 1/4	17 3/4	8 3/4	
Brcan a	12375	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4	15 1/4	11 1/4	
BCFP	700	\$21 3/4	21 1/2	21 1/4	+ 3/4	26 1/4	20 1/2	
BC Phone	1241	\$15 1/2	15	15 1/2	— 1/4	15 3/4	12 1/2	
B C T 10.	110	\$28 3/4	28 3/8	28 3/8	— 3/8	29 3/4	26 3/4	
Brunswk	13000	\$30	30	30	+ 50	6	310	

C and D

Cadi Fwv	1000	\$9 3/4	9 3/4	9 3/4	— 3/8	10 1/2	8 1/2
Cal P a	5642	\$36 3/4	35 3/4	36 3/4	— 1/8	37 3/4	31 3/4
CCemL a	2415	\$9 1/4	9	9 1/4	+ 1/4	9 1/4	7 3/4
CCemL c	700	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2	— 1/8	16 1/2	14
Can Develp	40	\$104 1/2	104 3/4	104 3/4	+ 3/8	106 1/4	99 3/4
C Pack c	9500	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4	19 3/4	16 1/2
C P un	100	\$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 1/8	9 1/4	8 1/2
CSouth	45	\$40 3/4	40 3/4	40 3/4	— 3/4	44	33 1/2
CDTrst c	10700	\$22	22	22	— 3/8	22 1/2	19
Cdn Cabl a	1280	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	— 3/8	15	12
C Hydro	900	\$9 3/4	9 1/2	9 3/4	+ 1/8	10 1/2	7 3/4
C Imp Bank	5910	\$25	24 3/4	24 3/4	+ 1/4	25 3/4	21 3/4
CIL	235	\$18 3/4	18 1/4	18 1/4	— 1/8	20 1/2	17 1/2
C Int Pw	1600	\$12	12	12	+ 4	23 3/4	90
C Marconi	800	\$42 1/2	42 1/2	42 1/2	—	48 1/2	34 1/2
CP Inv	4500	\$19 3/4	19 3/4	19 3/4	— 1/8	19 3/4	16 1/2
Cdn Tire A	8920	\$27 1/4	26 3/4	27	— 1/4	42 3/4	26
C Util	6250	\$15	15	15	—	15	12 3/4
C Vickers	900	\$20 1/4	20 1/4	20 1/4	—	22	18
Canron	950	\$23 3/4	23 1/2	23 1/2	—	25	20
CP Ltd	18994	\$18 1/2	17 1/4	17 1/4	— 3/4	19 3/4	16
CP uk p	200	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/2	5 3/4	5 1/4
CP A p	1500	\$9 3/4	9 3/4	9 3/4	— 1/4	10 1/4	8 1/2
Carl Ok	14648	\$30	30 1/2	30 1/2	+ 15	340	226
Carl Ok b	100	\$30	30	30	+ 1/2	30	27
Celanese	5325	\$29 1/2	28 1/2	29	—	390	251
Charter Ind	1360	\$95	95	95	—	100	85
Chieftain	1100	\$21 1/2	20 1/2	21 1/2	— 3/8	21 1/2	10 1/2
Chrysler	2685	\$14 1/2	13 3/4	14 1/2	— 1/2	22 3/4	13 3/4
Coles B	200	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/4	15 1/2	9 3/4
Cominco	8695	\$30 1/4	29 1/2	29 1/2	— 1	38 1/4	27 3/4
C Holiday I	50000	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/4	5 3/4	37 1/2
Con Bath	2040	\$21 1/2	21 1/4	21 1/4	—	29 1/2	19 1/2
C Text	1000	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	—	200	145
Con Gas	22001	\$17 3/4	17	17 1/4	+ 1/8	17 1/2	13 3/4
Con Glass	283	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	— 7/8	13 3/4	12 1/2
Crain RL	1800	\$8 3/4	8 1/4	8 3/4	+ 3/8	9	8
C Daisyf	2000	\$210	210	210	— 100	330	200
Cr Fonc	600	\$75 1/4	74	75 1/4	+ 1/2	88	74
Crush Int	2250	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	10 1/2	7 1/2
Denison	3101	\$55 3/4	53 3/4	55 1/2	+ 2 1/2	58 1/2	46
Dome Pete	5501	\$56 3/4	53	56 1/4	+ 3/4	56 3/4	37 3/4
D Bridge	1350	\$23 1/2	23	23 1/2	+ 1/2	24 1/4	17 1/2
Dofasco a	2262	\$24 1/2	23 3/4	24 1/2	+ 1/8	27	21 1/2
Dom Store	285	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2	— 1/4	17 1/4	14 1/2
D Tex a	3148	\$9	8 3/4	9	+ 1/8	9 1/4	6 3/4
Domtar	5548	\$15 1/4	15	15 1/4	+ 1/4	16 1/2	13 3/4
Donohue	200	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	—	10	7 3/4
Du Pont	2140	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	15 1/8	12
Dupuis A	100	\$125	125	125	+ 25	190	100

E to K

Enheat a	500	\$227	227	227	+ 7	300	200
Fal Nck	4857	\$21 1/4	19 3/4	20 1/4	— 1/4	39 3/4	16 1/2
Fca Coll	14800	\$190	180	189	+ 9	200	140
Fulcrum	200	\$200	200	200	—	280	200
Gaz Metr	5400	\$5 3/4	5 3/4	5 3/4	— 1/8	7	490
Gaz 5 1/2 pr	100	\$56	56	56	+ 50	57	51
Genstar L	4455	\$27 1/4	26 3/4	27	+ 1/4	27 1/2	22 3/4
GBC	100	\$6	6	6	+ 1/2	7 1/4	5
GBC pr	280	\$27	27	27	— 1/2	29	23 1/2
GL Paper	300	\$22 3/4	22 3/4	22 3/4	+ 1/2	30 3/4	21
GL Pp w	2400	\$290	290	290	— 10	7 1/4	250
Gulf Can	3053	\$29	28 1/4	28 3/4	+ 1/8	29 1/2	24 3/4
Hawker A	2650	\$6 1/4	6	6 1/4	+ 3/8	6 1/4	450
Holl a	882	\$29 3/4	28 1/2	29 3/4	+ 1/8	33	27 3/4
Home A	3291	\$45 1/4	42 3/4	45 1/4	+ 7/8	46 1/2	26 3/4
Home B	3301	\$42 3/4	41 1/4	42 3/4	— 1/4	45	24 1/2
Huds Bay a	2720	\$17 3/4	16 1/2	16 3/4	— 3/8	19 3/4	14
H Bay Co	1535	\$19	18 3/4	19	—	19	14 1/2
HB Oil Gas	1101	\$47 3/4	46 1/4	46 1/2	— 1/4	48 3/4	33 1/4
Husky Oil	5901	\$27 3/4	27 1/4	27 1/2	+ 3/8	31 3/4	19 1/2
Husky E w	200	\$10 3/4	10 3/4	10 3/4	+ 3/4	11 1/2	5 1/2
IAC	2802	\$18 1/2	18	18 1/2	+ 1/4	18 3/4	14 3/4
Imp O a	16005	\$21 1/2	20 3/4	21	+ 1/8	23 3/4	18 1/2
Imasco A	2669	\$29 3/4	29 3/4	29 3/4	— 3/8	31	24
Indal	1400	\$9	9	9	—	17 3/4	7 3/4
Inglis	100	\$9	9	9	— 7/8	12 1/2	9
Inco a	44557	\$18 3/4	17 1/2	18 3/4	+ 3/8	34 3/4	16 1/4
Inco b	100	\$18	18	18	+ 1	34 3/4	17
IU Int	1450	\$12 3/4	12 1/4	12 3/4	— 1/4	15	11 3/4
INL a	3652	\$15 1/4	14 3/4	15 1/4	+ 1/8	15 3/4	12 3/4
Inv Grp A	4200	\$9	8 3/4	8 3/4	— 1/4	9	6 3/4
Ivaco a	200	\$7	7	7	—	7 1/2	5 1/2
Jnock b	650	\$12 1/4	12	12 1/4	+ 1/4	12 1/4	6 3/4
Kaiser Re	14850	\$14	13 3/4	13 3/4	— 1/8	15 3/4	12 3/4
Koffler a	500	\$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+ 1/8	8	485
Kfir p C	3800	\$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 3/8	8 3/4	8 3/4

L to N

Labatt a	2067	\$20 3/4	19 3/4	20 3/4	— 1/4	20 3/4	16 1/2
Lau Fn 140	100	\$18 3/4	18 3/4	18 3/4	+ 1 3/4	20 1/4	17
La Veren	1150	\$8 1/4	8	8 1/4	+ 1/4	8 1/2	415
La Vrdr a	400	\$8	8	8	+ 1/4	8 1/2	5 1/4
Mac HA	2500	\$12 3/4	12 3/4	12 3/4	+ 1/2	12 3/4	7 1/2
MB Ltd	17690	\$18 3/4	17 3/4	18 3/4	+ 1	24 3/4	16 1/4
Magnason	17700	\$150	150	150	— 60	240	150

1978

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Maislin	1600	325	315	315	—25	350	190	
Maritime	955	\$22	21¾	22	— ½	22¾	18	
Mrtm a	1000	\$10	10	10	+ 1	10	8¾	
Mass Fer	20894	\$16¾	16¼	16¾	+ ¼	24½	15¾	
Mas F b	200	\$26¾	26¾	26¾	—	29	26½	
Mercanti	3033	\$11¾	11¼	11½	— ¾	15¾	10¾	
Molson A	264	\$15¾	15½	15¾	+ ¼	18½	14½	
Molson B	7150	\$13¾	13¾	13¾	— ¾	16½	13	
Monenco A	100	\$9	9	9	+ ¾	9	6¾	
Mnt Trst	1200	\$14¼	14	14	—	14½	10¾	
Moore	13905	\$30¾	29¾	30¾	+ 1½	37¾	26¾	
Nat Trust	500	\$16	16	16	—	18	15¾	
NB Tel	1204	\$20½	20¼	20¼	+ ⅛	20½	17	
Nfl cl a	2675	\$16	15½	16	+ ¾	16	12½	
Nfl pr d	220	\$9¾	9¾	9¾	+ ¼	9¾	7½	
Nfl pr e	100	\$10	10	10	— ¼	11	9¾	
Nfl pr f	250	\$12	12	12	—	12½	10½	
Nfl tel	850	\$8¼	8¼	8¼	— ¼	8¾	7	
Nfl T b	200	\$22¼	22¼	22¼	— ¼	23¼	20½	
Nfl T c	600	\$22¼	21¾	22¼	+ ¼	22¼	21	
Normick	200	\$340	330	330	—20	410	300	
Noran a	13690	\$24¾	23½	24¾	+ ¾	34¼	19¾	
Nordair a	12110	\$7¼	6¾	7	+ ¾	7¼	210	
Norcen	57234	\$18¾	17½	17¾	— ¾	18¾	10¾	
Nor Tel	10008	\$28	27¼	27¾	— ¾	35¼	26	
Nor T w	4700	\$9	8¾	8¾	— ¾	14¾	7¾	
N West Sport	150	\$325	325	325	+ 60	325	265	

O to S</

1978										1978										1978										1978									
val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
A.G.F.M.	2617	200	176	195		220	135	CI Power A	12588	125	116	122	+2	231/2	90	East Mal	6643	320	300	320	+5	360	165	La Luz	2100	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	-1/4	7 1/4	5 1/4	La Vndr	200	\$8	8	8	+1/4	8 1/4	450
Aby Gin w	200	120	120	120		145	61	C Lencour	2000	6	6	6	-1	5	5	Estn Prov	19305	123	105	123	+13	145	90	Labatt A	14858	\$20 1/2	19 1/2	20 1/2	-1/4	20 1/2	16 1/4	Labatt P	4500	\$20 1/2	19 1/2	20 1/2	-1/4	20 1/2	16 1/4
Abitibi	37270	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	+1/2	11 1/2	8 1/4	CL Pete	5601	76	70	75	+5	120	25	Econ Inv	3100	310	300	315	+15	315	150	Lab Min	660	\$33	32 1/2	33	+1 1/2	35	30	Lacana	58050	\$40	330	340	+1	350	330
Abitibi 7 1/2	250	\$47	46 1/4	47	+1/4	48	39 1/2	C Manoir A	5400	475	470	470	+20	490	375	Ego Mines	205650	240	207	236	-21	288	42	Lac Min	300	\$11 1/4	11	11	+1/4	11 1/4	10	Lacana	58050	\$40	330	340	+1	350	330
Abitibi 10	640	\$53 1/2	52 1/2	52	+1/4	56 1/4	51	C Marconi	8890	515	14 1/4	14 1/4	+1/2	16 1/2	12 1/2	Electro A	7400	55	40	46	+21	60	25	Lacana	58050	\$40	330	340	+1	350	330	Lacana	58050	\$40	330	340	+1	350	330
Ackland 2p	100	\$12	12	12	+1/4	12 1/2	11	Cdn Nat Res	17400	445	440	440	+1/2	5 1/2	350	Elks Stors	17225	275	220	275	+35	390	172	Laidlaw	4280	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+1/2	10	6 1/2	Laidlaw B	14300	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+1/2	6 1/4	5 1/4
Adanac M	3700	55	49	55	+10	66	17	C Occidental	13054	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1/2	19 1/2	12 1/2	Emco	645	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+1/4	6 1/4	485	Laidlaw 9 1/4	500	\$11 1/4	11	11	+1/4	11 1/4	10	Lont Cem	2502	325	310	315	+5	360	305
Advocate	1600	350	330	350	+20	400	245	CP Inve	30488	\$19 1/4	19 1/4	19 1/4	+1/2	19 1/2	16 1/2	Emco w	1700	120	120	120	-20	330	240	Lakehead	51000	225	220	225	+5	275	195	Lakehead	51000	225	220	225	+5	275	195
Afton Min	3075	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+1/4	6 3/4	5 1/4	CPL A	87987	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1/2	19 1/2	16	Exquisite pr	4020	320	310	310	-20	330	240	Lashir Km	11500	37	30	37	+7	45	10	Laurasia	51175	34	31	32	-2	63	30
Agnico E	33578	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	+1/4	5 3/4	355	CPL B	3049	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4	+1/2	10 1/2	6 1/2	Falcon C	30442	470	425	455	+15	7	375	Lau Fin	10825	\$7 1/4	7	7	+1/4	7 1/4	6 1/4	Lau F 1.25	200	\$17	17	17	+1/4	17 1/4	14
Agra Ind A	2880	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+1/4	5 3/4	475	CPL C	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fed Plon	1275	\$24 1/2	23 1/2	24	+1	27 1/2	21	Lau F 2.00	175	\$27	27	27	+1/4	27 1/4	22	Lau F 2.00	175	\$27	27	27	+1/4	27 1/4	22
Anead	4005	125	117	121	+4	122	117	CPL D	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Akaihto	9400	110	90	110	+20	110	57	CPL E	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Albany	129950	77	66	75	+5	80	28 1/2	CPL F	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alt Energy	16953	\$17	16 1/2	17	+1/4	17 1/4	11 1/4	CPL G	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas A	76003	\$16 1/4	15 1/4	16 1/4	+1/4	16 1/2	12 1/2	CPL H	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas B	290	\$67 1/2	67 1/2	67 1/2	+1/4	67 3/4	59 1/2	CPL I	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas C	21	\$160	160	160	+1/4	160 1/4	117	CPL J	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas D	200	\$25 1/2	25 1/2	25 1/2	+1/4	25 3/4	22	CPL K	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas E	1510	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/4	27 3/4	27 1/2	CPL L	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas F	9170	\$28 1/4	27 1/4	27 1/4	+1/4	27 3/4	27	CPL M	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alta Gas G	395	\$41 1/4	41 1/4	41 1/4	+1/4	41 3/4	30	CPL N	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alcan	56125	\$28 1/4	27 1/4	27 1/4	+1/4	27 3/4	23 1/2	CPL O	109	\$8	8	8	+1/2	8 1/2	4 1/2	Fideltv Tr	4300	320	310	310	-5	350	270	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185	Leigh Inst	11790	415	405	405	+10	475	185
Alcan Cent	1195	\$16	15 1/2	1																																			

Pamour A	17350	55 1/4	47 1/2	5 1/4	+ 1/8	5 1/2	285
Pan Centr	5220	100	40	40	-	90	35
PanCan I	1400	105	100	101	+ 1	149	65
PanCan P	13833	335	34 1/2	34 1/2	- 1/2	36	23 1/4
Pango Gld	4500	35	30	35	+ 5	62	17
Patino N V	1558	15 1/4	14 1/2	14 1/2	+ 1/2	20 1/2	13 1/4
Paulin A	900	32	32 1/2	32 1/2	+ 1/2	35	300
Pe Ben O	12200	350	295	350	+ 50	415	270
Peerless	2300	315	315	315	+ 50	450	280
Pembina	77816	57	6 1/2	7	+ 3/8	7	380
P Dept S	10613	470	450	460	+ 10	7 1/4	425
P Jewl A	1412	57	40	40	-	90	35
Petrofina	15638	22 1/4	21 1/4	22	+ 1/4	22 1/4	13 1/4
Petrol	31001	465	400	465	+ 15	480	191
Peyto Oils	55651	110 1/4	9 1/4	10 1/4	+ 1/4	10 1/4	440
Phillips Cb	1300	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/4	9 1/2	8 1/2
Phillips P	21	32	32	32	+ 1/4	34	31
Pick Crow	20354	12	11	11	-	21	11
Pine Point	7664	224	23 1/2	24	+ 1/4	34 1/2	21 1/2
Pit	2000	6 1/4	6 1/2	6 1/2	+ 1/8	7	425
Place G	118255	110	93	107	+ 3	110	40
Placer	28254	23 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 3/8	23 1/2	17 1/2
Plvstr 840	1560	26 1/4	26 1/4	26 1/4	+ 1/4	27 1/2	24 1/4
Pomineux	45501	90	80	85	+ 5	120	46
Ponder	400	145	135	135	-	165	55
Pop Shops	17450	57 1/2	7 1/4	7 1/4	+ 1/4	9	445
Pop Corp A	28288	110 1/4	9 1/4	10	+ 1/4	10 1/2	7 1/4
Pop Corp B	100	110 1/4	10 1/4	10 1/4	+ 1/4	10 1/4	7 1/4
Pop Corp C	295	33 1/4	31 1/4	31 1/4	+ 1/4	31 1/2	27 1/2
Prado Inc	725	110 1/4	10 1/2	10 1/2	+ 5	225	95
Prado Exp	19010	110	17	17 1/2	+ 1/2	22 1/2	95
Prairie Oil	3875	520 1/2	20	20 1/2	+ 1/4	22 1/2	87 1/2
Precamb	73700	290	265	280	+ 6	335	45
Pre Cable	1300	58 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/8	11	7 1/2
Pre Trst	250	55 1/4	51 1/4	51 1/4	+ 1/4	55	35
Preston	8150	515	13 1/4	15	+ 1 1/4	15 1/4	11 1/4
Price Co	5841	110 1/4	10 1/4	10 1/4	+ 1/4	11 1/4	8 1/2
Proviso	350	51 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/2	14 1/4	7 1/4
Prov B Can	2104	113 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/2	13 1/4	11 1/4
QMG Hldg	14520	22	17	22	+ 4	29	13
Qaser Pet	27605	15 1/4	14 1/4	15 1/4	+ 1/4	15 1/2	5 1/2
Que Man	2100	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+ 1/4	46	13
Que Sturg	22984	105	102	104	+ 1	130	62
Que Tel	300	220 1/4	20 1/4	20 1/4	+ 1/4	20 1/2	16 1/2
Que Tel 7 1/4	200	118	18	18	-	19 1/2	15 1/2
Ram	14275	112 1/2	11 1/2	12 1/2	+ 1/4	13 1/2	420
Ranger	13406	228 1/2	26 1/2	28	+ 1/4	31 1/4	18
Ranck Org	17328	490	475	490	+ 5	514	225
Ravrock	33625	136	116	135	+ 9	145	17
Readers D	1700	113 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/4	14 1/4	11
Realty A	500	350	335	335	-	420	275
Realty C w	1100	49 1/2	49 1/2	49 1/2	+ 1/2	96	40
Realty F w	2000	55	55	55	+ 1/2	100	25
Redpath A	3410	117 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/2	13	13
Redstone	32100	45	39	45	+ 2	68	28
Reed Pap A	29380	56 1/2	6	6	+ 1/2	10 1/2	5 1/4
Reed Osir A	14775	110	9 1/2	9 1/2	+ 1/4	10 1/4	6 1/2
Reeves	2400	9	9	9	-	20	8
Reichhold	8266	56 1/4	6	6 3/4	+ 1/4	6	6
Reich wt	2000	300	265	300	+ 35	11 1/2	260
Reitman	200	113 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/4	14 1/4	9 1/2
Reitman A	300	114	14	14	-	42	9 1/2
Rembrandt	7600	385	360	360	-	35	285
Res Serv	11041	160	141	160	+ 19	170	65
Revelstik	950	57 1/2	7	7 1/2	+ 1/2	9	6 1/2
Revelstik P	400	15	15	15	-	13 1/4	13 1/4
Revnu Prp	23153	72	71	72	-	86	65
Rileys D	3175	125	115	115	-	103	75
Rio Algom	5470	227 1/2	26	27 1/2	+ 1 1/2	29 1/2	22 1/2
Rio Yarn	300	120	120	120	+ 20	210	100
Riv Yarn A	6300	400	400	400	+ 405	300	300
R Little	5700	195	182	195	+ 9	195	150
R Little A	500	190	190	190	+ 20	190	150

Roman	58475	23 1/4	21 1/4	22 1/2	+ 3/4	23 1/4	16 1/4
Ronald Fr	400	14	14 1/4	14 1/4	+ 1/4	14 1/2	10 1/2
Ronvix Cor	10700	135	125	135	-	185	120
Rothman	7687	119	17	17 1/2	+ 1 1/2	19	11 1/2
Rothm A p	220	83	83	83	-	86	70 1/4
Rothm 2p	10275	117 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/4	17 1/2	14 1/2
Rothm w	39600	3 1/2	1	1	-	57	5 1/2
Royal Bnk	33324	26 1/2	26 1/2	27 1/2	+ 1/2	28 1/2	22 1/4
Royal Tr A	14000	117	16 1/2	17	+ 1/4	18 1/4	14 1/2
Ryl T & M	100	112 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 3/4	14	10 1/4
Russel H	8550	58 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 3/8	9 1/2	7 1/2
Russel 9 1/4	800	520 1/4	20 1/4	20 1/4	-	22 1/2	20
Ryanor	5000	5	5	5	- 1/2	9	3
St Fabien	54226	4	2 1/2	3	- 1/2	7	2
Stl Cem A	625	116 1/2	16 1/2	16 1/2	-	16 1/2	14
Stl Cem P	25	66 1/4	66 1/4	66 1/4	-	66	54
Stl Corp p	225	110 1/4	10 1/4	10 1/4	-	11	9
Schneid p B	2610	59	8 1/2	9	+ 3/8	9 1/2	8
Schntrex	2100	86	82	85	+ 3	110	60
Scot Lasal	5110	250	155	240	+ 85	250	150
Scot Paper	430	225 1/4	25 1/2	25 1/2	- 1/2	265	21 1/2
Scot York	7900	325	310	320	+ 5	395	180
Scotts A	3750	99 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/8	97 1/2	7 1/4
Scurry Rn	1702	119 1/4	19	19	-	21 1/2	16 1/4
Seagram	19846	223 1/2	13	13	-	24 1/2	20 1/2
Seaway pr	400	480	475	475	-	71 1/2	54
Seco Cem	730	59 1/4	9 1/4	9 1/4	-	9 1/2	8
Selkirk A	100	112	12	12	-	12 1/2	10 1/2
Shaw Pipe	500	58 1/2	8 1/2	8 1/2	-	97 1/2	405
Shell Can	56455	117 1/4	16 1/4	17 1/4	+ 1/4	17 1/4	13 1/4
Sheriff A	67976	57 1/2	48 1/2	51 1/2	+ 3/8	67 1/2	405
Sheriff B	205	5	5	5	+ 85	6	405
Sheriff C	22541	225 1/4	24 1/2	24 1/2	- 1/4	27 1/2	13 1/4
Siebens	210	112	12	12	-	12 1/2	6 1/4
Sifton Pro	250	32 1/2	32 1/2	32 1/2	-	33 1/4	18 1/4
Sigma	153000	31	29	29	+ 6	36	19
Silverw A	2032	57 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/4	8 1/2	7
Silverw B	215	58 1/4	8 1/4	8 1/4	+ 1/2	8 1/4	7
Simco Eri	2800	55 1/4	5 1/4	5 1/4	+ 1/4	6	275
Simpsons	64303	490	475	480	-	534	435
Simpson S	8729	57 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/8	8 1/2	6 1/4
Sklar M	22900	81	71	79	+ 8	150	60
Sklar W	22000	13	10	12 1/2	- 1	12	410
Skye Res	157548	112	10 1/2	11	+ 1/4	12	410
Skyline H	18800	234	201	234	+ 24	250	150
Slatier Stl	4600	57 1/2	7 1/2	7 1/2	-	8 1/2	6 1/4
Slat Steel p	200	114	14	14	-	14	11 1/2
Slatier B pr	100	113	13	13	-	13 1/2	12 1/4
Slatier A pr	500	113 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/8	14 1/2	13 1/2
Sogepet	3402	150	146	150	+ 4	195	85
Sony Corp	200	57 1/4	7 1/4	7 1/4	- 3/8	11 1/2	7 1/4
South A	7535	222 1/2	22	22 1/2	+ 3/8	22 1/2	17 1/4
Spar Aero	8125	55 1/2	49	5	- 1/8	6 1/2	260
Spooner	18941	61	51	60	+ 9	85	23 1/2
Stand I A	3000	110 1/4	10 1/4	10 1/4	-	10 1/2	8 1/2
Stand I B	450	110 1/4	10 1/4	10 1/4	-	10 1/2	8 1/2
Stelco A	36484	225 1/4	24 1/4	24 1/4	- 3/8	28 1/2	22 1/4
Stelco B	4750	241	232	240	- 5	310	173
Steinba A	2025	116 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2	17 1/2	13 1/2
Steinba B	2000	116 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2	17 1/2	13 1/2
Stervstrm	17846	230	190	230	+ 5	330	190
Ster Trust	800	59 1/4	9 1/4	9 1/4	-	10 1/2	8
Strathairn	3900	48	43	48	+ 6	68	39
Stuart Oil	800	112 1/2	12	12	- 1/4	14 1/4	12
Stud Cont	10000	18	16 1/2	16 1/2	- 1/2	27	15
Sullivan A	23100	122	110	115	+ 1	146	90
Sunbrst E	8300	7	6	6	- 1	9	5
Superior E	900	200	200	200	+ 1	270	163
Superior E	6100	50	48	48	+ 1	80	40
Surpass C	1500	310	300	310	+ 14	345	180

T à Z

Talcorp A	300	\$8 1/4	8 1/2	8 1/2	-	12 1/2	8
Tara	900	\$50	14 1/2	14	- 1/2	19	14 1/2
Teck Cor A	9261	\$67 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 3/8	7 1/4	480
Teck Cor B	22394	\$67 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 3/8	6 1/4	430
Tele Cap A	1400	\$8	8	8	+ 3/4	8	5 1/2
Tele Metr B	100	\$9	9	9	+ 1/2	9	5 1/2
Teledyne	3650	\$7 1/2	6 1/2	7	+ 1/4	7 1/4	450
Tex Can	35542	\$41 3/4	39	39 1/2	- 1 1/4	41 1/4	24 1/4
Texaco pr	126	\$50	50	50	+ 1/2	52	44 1/2
Texaco pr	27540	\$22 1/2	21	21 1/4	- 3/4	33 1/2	18 1/2
Texasgulf p	1434	\$44 1/4	42 1/4	43	- 1	58	42 1/2
Thd CgInv	1200	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	-	15	13 1/2
Thom L	1000	\$30	30	30	-	50	22
Thom Ind	830	\$36 1/2	35 1/4	36 1/2	- 1/4	39 1/4	8
Thom N A	6295	\$12 1/4	12	12	- 1/8	13	11
Thom N pr	220	\$44 1/2	43	43	-	45	37 1/4
Tombill	3300	\$45	40	40	- 5/8	58	33
Tone Craft	400	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	- 3/4	6 1/4	415
Toromont	1368	275	260	265	- 5	315	235
Tor Dm Bk	24434	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/4	19 1/4	16
Torstar B	2102	\$113 1/4	13 1/4	13 1/2	- 1/4	16 1/4	10 1/4
Total Pet	3718	\$21 1/2	21	21 1/2	-	24	18 1/2
Total P A p	3250	\$24 1/2	23 1/2	24	- 1/4	24 1/4	14
Total Pet w	22300	460	435	450	- 10	475	170
Traders A	16528	\$17 1/4	17 1/4	17 1/2	- 1/4	18	14
Trade 4 1/2 p	275	556	56	56	-	56	47
Traders S p	250	\$25 1/4	25 1/4	25 1/4	-	24 1/4	22 1/2
Trade B p p	200	\$2 1/2	2 1/2	2 1/2	-	2 1/2	2 1/2
Trade 10 1/4 p	650	\$11 1/4	11 1/2	11 1/4	+ 1/4	12 1/4	10
Trade 7 1/2 p	185	45	45	45	- 1/2	47 1/2	38
Trade 6 9 w	200	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	-	6 1/2	35 1/2
Tr C Glass	600	475	450	475	+ 25	6	380
Tr C Can Res	457331	33 1/2	27 1/2	33 1/2	+ 20	345	120
Trans A A	3100	153	145	155	+ 3	185	120
Transair	3100	153	145	153	+ 3	185	120
TrCAN PL	62707	\$15 1/4	15	15	- 1/4	16 1/2	12
TrCAN A pr	250	585	85	85	-	90 1/2	76
TrCAN B pr	2395	\$37 1/2	36 1/2	37 1/2	+ 2	38 1/4	32
TrCAN C pr	2760	\$50	49 1/4	49 1/4	- 3/4	54	40
TrCAN D pr	2760	\$50	49 1/4	49 1/4	- 3/4	54	40
Travlaw	300	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	-	5 1/2	5 1/2
Treco Inc	850	385	385	385	+ 5	572	325
Trimac A	15900	\$16	15 1/2	15 1/2	- 1/4	16 1/4	6
Trimac 9.12	1200	\$25 1/2	25 1/2	25 1/4	+ 1/4	27	25
Trimac wt	5050	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	- 1/4	10	325
Trizec pr	22628	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	-	9 1/2	8 1/2
Trizec Crp	294	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1/2	13	9
Trizec w	48220	9 1/2	7	9 1/2	+ 1	25	5
Tru-Wall	3600	99	90	90	+ 5	175	85
Tundra	9000	9	7	9	+ 2	13	6
Turbo R	29907	\$6 1/2	5 1/4	5 1/4	- 1/8	6 1/4	210
Turbo pr	500	\$18 1/4	18	18 1/2	-	18 1/4	18
Uster Pet	282751	145	121	142	+ 4	155	50
Ultimate	225	44 1/2	44 1/2	44 1/2	+ 10	105	225
Unican S	3820	140	115	140	-	190	115
Unicorp F	100	100	100	100	-	135	100
UnAcc C1p	220	\$44 1/4	44 1/4	44 1/2	-	45	39
Un Carbld	3374	\$17	16 1/2	16 1/2	+ 1/8	19 1/4	16
UGas A	26689	\$10 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/8	10 1/2	8
UGas pr	288	\$28	28	28	+ 1/2	30	28
UGas 8 1/4	1950	\$25	24 1/2	25	- 1/2	25	21
Union Oil	40800	\$16 1/4	15	15 1/4	- 3/8	16 1/4	8
U Cdn Shar	1240	\$12	12	12	+ 1/8	12 1/2	11
U Canso	91789	\$12	10 1/2	11 1/4	+ 1/4	12 1/4	7
Un Corp p	11550	\$10 1/4	10	10 1/4	+ 1/8	10 1/4	10
Un Corp p	165	\$18	18	18	+ 1	18	17
U Kiso	400	\$8 1/4	8 1/4	8 1/4	- 1/4	9	10
Un Reef P	40800	29	26 1/2	27	+ 1	39	10
U Siscoe	33738	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	-	8 1/4	5
Un Tire A	11100	90	85	85	- 8	137	85
Un Tire 7 p	2200	120	105	120	-	135	105
Un Wburn	600	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 3/4	11 1/2	8
Un Wburn	600	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 3/4	11 1/2	8

Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Change-
Resource and Development						
Afton	500	\$6 3/4	6 3/4	6 3/4		
Anglo Bo	21300	180	170	180		+5
Azure	5000	61	61	61		-1
Balfour	1000	48	48	48		
Blmori	3500	92	90	90		
Bison	250	45	45	45		+3
C T Exp	2500	120	120	120		-5
BX Dev	5000	435	425	425		-5
C Barr	2520	121	121	121		-4
Car Bell	1000	5	5	5		
Caroln	6200	300	295	300		+10
Celico R	25700	220	199	220		+20
Chatex	2000	9	9	9		
Cheyen	9300	360	345	350		+10
Cima	1000	56	56	56		+4
Citlec	1000	23	23	23		
Claymr	700	45	45	45		+6 1/2
Colby	600	146	145	146		-4
C Bound	1000	24	24	24		
Cns Klco	3000	14	13 1/2	13 1/2		- 1/2
Coralta	1000	65	65	65		+1
Coseka	1000	\$7 3/4	7 3/4	7 3/4		+ 1/4
Dankoe	100	265	265	265		
Delta	7500	100	100	100		-5
Eltron	3000	30	30	30		
Five Str	15500	37	36	36		
F St Jhn	500	110	110	110		
Galvstn	6500	65	65	65		+1
Global	1000	34	34	34		
G Gate	6000	45	41	45		+5
Gldn Std	12000	17	15 1/2	16		
G Hercul	6000	35	35	35		+1
G N Pete	7500	40	37	40		+3
Hecate	1700	155	150	150		
Henriet	500	32	32	32		-3
Holofi	3000	54	54	54		+1
Imp Met	1000	29	29	29		-1
Intgold	500	35 1/2	35 1/2	35 1/2		-4 1/2
Intl Pyr	2500	31	31	31		
IShasta	6500	75	75	75		+1
Joy Ind	1000	22	22	22		
Kamad	1000	21	21	21		+1
KentE	1000	31	31	31		
Kindx	2000	20	20	20		
LMC R	7500	13	12	13		
Lori E	500	14	14	14		+2
Major	100	205	205	205		
Makao	1000	8 1/2	8 1/2	8 1/2		
Mark V	1500	120	120	120		
Mid Mtn	9500	31 1/2	31	31		+1
Mirmit	2400	66	66	66		
Mos Crk	3000	105	105	105		
Mtn Stat	7100	240	234	240		+5
Musto E	11000	97	93	93		+3
NW G p	600	480	480	480		
Nw Min	5500	48	45	45		+3
NiCal	4000	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4		
Nthair	3800	250	240	250		+16
N Atlant	5000	11 1/2	11	11		- 1/2
N Hartre	1500	20	20	20		
NW Vent	1500	85	84	84		+3
Oxbow	8200	240	240	240		-5
Pac Cas	1500	28	28	28		
Pac Cyp	1300	56	56	56		
P Acher	1500	23	23	23		+1
Pegsus	3000	74	73	73		-1
Plains P	1500	35	35	35		+3
Prince	10000	15	15	15		-1
Prism	500	50	50	50		
QC Exp	500	61	61	61		+8
Qtsino	4500	24	23	24		-1
Ramco	5000	32	31	31 1/2		- 1/2
Rimrck	1400	105	100	105		-3

Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Change-
R Agsiz	2100	38	38	38		+2
Sabina	3000	73	71	73		
Sna Res	1000	78	78	78		
Secrtrt	4500	30	26 1/2	30		+3
Seneca	3000	80	78	80		-3
Shield	1000	50	50	50		+5
S Spring	500	13	13	13		+ 1/2
S Stndrd	2200	54	54	54		
Skat Res	3800	180	178	178		
Sonc Ry	3000	11	11	11		
Susie Gd	7200	110	107	110		+4
Syn trc	500	83	83	83		
Tcoma	7500	69	69	69		
Terra	500	385	385	385		
Thor Ex	11000	210	205	210		
Tint Slv	1000	30	30	30		
Torngh	1000	56	56	56		
Tricor	2500	21	21	21		+1
Trinity	5700	360	350	355		
Trsmo	17000	19	18	19		+1
Tyee	6000	54	52	54		+4
U Hrne	1500	360	350	350		-25

bourse de vancouver

Van Silv	1000	42	42	42		+2
Vntrl	2000	28	28	28		+1
Vntor R	7800	155	151	155		+2
Vestor	1000	48 1/2	48 1/2	48 1/2		
Wlcm N	2500	140	137	137		
W Ring H	200	150	150	150		
Wharf	4000	23	23	23		-2
Yukn Gd	10000	40	40	40		

Warrants and Rights

Mos Cr w	5500	55	55	55		+4
S Chrs wt	500	7	7	7		

INDUSTRIALS

BBC Un	100	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2		
Cdn Jvln	2203	95	95	95		
Doman	200	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2		
GN Land	2100	54	54	54		
Intrpub	150	275	275	275		
M B	1000	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2		+ 1/8
NW Spts	260	320	320	320		
Proflex	2100	8	8	8		
Renn In	3500	70	70	70		
Sartoga	800	440	425	425		
Wdwrdr	100	\$17 1/4	17 1/4	17 1/4		

VANCOUVERCUREXCHANGE

Aaron	2000	100	100	100		
Abella	11500	23	21	23		+2
Amber	1000	44 1/2	44 1/2	44 1/2		+2 1/2
Ashcrrt	1500	38	38	38		

Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Change-
Aurus	5000	38	35	38		
Avlnch	500	58	58	58		
Bishop	2500	35	30	35		
Brent	1000	155	155	155		
Chanel	41700	40	36	36		-3
Cyclon	600	200	200	200		+15
Dorita	9400	55	51	55		
Dungan	100	123	123	123		-2
Edina	7000	49	49	49		+2
GBX Mn	1000	11	11	11		
Gold cup	467000	42	29	41		+11
Grove E	8000	25	25	25		
Hesca	9500	12	12	12		
Hope B	2700	13	13	13		
Icoast R	5500	75	69	75		+9
Kndahr	4000	70	67	68		
Kindke	500	30	30	30		
Lion Mn	1000	43	43	43		+3
Lustre G	4900	120	100	120		+2
Mabee	12500	19	17 1/2	18		+1
Mns Dor	2500	56	55	55		
NCA Mrl	73500	32	29	32		+2
N Aston	2300	130	125	130		
N Frontr	1750	45	44	44		-1
Nithex X	3000	13 1/2	13 1/2	13 1/2		
Nomad	12000	11	10 1/2	11		+ 1/2
Nthn En	4000	17	17	17		
Olymp	3500	6	5 1/2	5 1/2		-1 1/2
Paulsn	2000	8	8	8		-2
Poney	2500	24 1/2	24 1/2	24 1/2		+1
Quinto	2000	35	31	35		
Rebel	1000	50	50	50		
Regncy	500	470	470	470		+10
Rvr Mtn	5000	25	25	25		
Robina	1000	40	40	40		
Saturn	5500	68	68	68		+1
Tmpco	2000	17	17	17		
Thdr Ck	6400	175	171	175		
Tri Star	2500	375	355	355		-20
Vantag	1000	46	46	46		
Westnd	1000	26	26	26		+2

TOTAL VOLUME 1,143,933

fonds mutuels

Institute Members	Leverage	4.81	yRoyFund	6.09
AGF Group	Venture	4.58 <td>yRoyFnd Inc</td> <th>5.25</th>	yRoyFnd Inc	5.25
Amer Grwth	Viking	5.05 <td>United Group</td> <td></td>	United Group	
Cdn Gs Egv	Guardian Group		yAccumula	3.71
Cdn Sec Gth	Enterprise	.92	yAccum R	4.31
Cdn Truited	GIS Comp	10.63	yAmerican	1.57
Corp Invest	GIS Income	3.07	yCont Mortg	5.20
Corp Inv Stk	yGrwth Fnd	10.22	yHorizon	2.54
Gwth Equity	North Amer	4.09	ySecurity	4.82
Japan	Mutual Acu	5.83	yVenture	2.80
nMoney Mkt	Mutual Inc	4.68	yVenture Ret	4.33
Special	Sec Income	9.62	Universal Gr	
All Canadian Gr	World Equity	6.36	Save Equity	9.35
Compound	yGrowth	10.16	Save Income	5.29
Dividend	yInternatl	6.05	Non Members	
Northn Egv	yJapan	11.13	Assoc Inv	5.75
Revenu Gth	yMortgage	5.00	yBeaubran	3.99
Venture	yMutual	5.11	CSA Mgmt Gr	
4000	yRetiremnt	5.49	Goldfund	4.23
Bolton Tremblay	yProvidt Mu	6.46	Goldtrust	3.32
ynEquity	yProvidt Stk	4.96	Canagex Gr	
ynIncome	Planned Invest Gr		yBond	9.65
ynInternatl	Canada Cum	6.31	Fund	9.75
Calvin Bullock Gr	yPld Resourc	4.99	Internatl	7.81
Acrofund	yTaurus	6.41	yMortgage	10.38
Banner Fund	Pret et Revenu Gr		Capital Gth	10.53
CIF	ynComCo Mg	10.13	xChase	6.01
Cambridge Gr	yCanadian	6.29	ynComCo Mg	10.13
Intl Energy	yFonds H	5.04	Desjardins Gr	
Intl Gwth	yRetraite	6.79	yHvooltheq	7.49
Intl Income	Prudential Gr		yInternatl	7.99
Nat Res Gth	Growth	5.51	yObligatns	5.41
Univest	Income	5.43	yQuebec	3.75
Growth	Savings Invest Gr		yPEP	2.07
Clag Inv Group	yAmerican	9.44	ySpec	5.86
nyCo-opera	yCanadian	6.29	Dixon, Krog	6.81
nyLdmk GF	yFund	5.04	Dreyfus Group	
Eaton Group	yRetiremnt	6.75	yInc	11.83
Commwth	Scotiabank Gr		yInternatl	13.94
Growth	Scotiabank	.88	yDomin Comp	7.12
Income	Scotiabank Mtg	1.06	nExecutv Can	6.51
Internatl	United Bond Shr		nExecutv Intl	1.54

L'économie québécoise en déclin

Suite de la page 6

décentralisation de l'activité économique tentés depuis le début des années '60 par Québec et les palliatifs du fédéral depuis la création du ministère de l'Expansion Économique Régionale. Au mieux, ces efforts ont peut-être contribué à prévenir une détérioration encore plus prononcée de la position de certaines régions et à sauvegarder un certain statu quo interrégional.

Ces disparités se traduisent d'abord par une migration très nette de la population vers la région de Montréal. En 1951, 50,2% de la population québécoise vivait dans cette région. Cette proportion est passée à 57,5% en 1976. De toutes les autres régions du Québec, à part celle de Montréal, la Côte-Nord et l'Outaouais ont été les seules à enregistrer une augmentation de leur part relative de la population québécoise au cours de la période de 1951-1976.

La région de Montréal monopolise également 70% de l'emploi manufacturier et une proportion équivalente de la valeur ajoutée de l'activité manufacturière.

En envisageant la question des disparités régionales dans l'optique du revenu, on constate là encore la position dominante de Montréal sur d'autres régions, comme le Bas St-Laurent-Gaspésie qui n'atteignait de 63% du revenu personnel per capita de la région de Montréal (6). Le revenu personnel disponible dans les régions périphériques était nettement inférieur à la moyenne provinciale: 66%, 78% et 83% respectivement de cette moyenne pour les régions 01, 02 et 08 en 1971 (6). De même, dans ces régions, les paiements de transfert constituent une partie relativement plus importante dans la structure du revenu personnel que dans la région montréalaise et ce poids aurait augmenté entre 1961-1971.

Ces disparités régionales se traduisent enfin par des écarts des taux de chômage régionaux par rapport à la moyenne provinciale et surtout par rapport à Montréal.

5) Manque de dynamisme de l'économie de la région de Montréal, elle-même déclassée de plus en plus par Toronto, comme épice de l'activité économique canadienne.

En effet, cette prépondérance de Montréal dans l'activité économique québécoise est de nature à camoufler, aux yeux des autres régions de la province, les déficiences structurelles majeures de l'économie montréalaise. Or, la fragilité de l'économie montréalaise et ses conséquences possibles sur l'ensemble de l'économie de la province émergent brutalement, dès qu'on analyse Montréal sous la même loupe économique que Toronto.

Somme toute, l'avance marquée de l'économie ontarienne sur l'économie québécoise, observée depuis la dernière guerre, est soutenue et s'explique dans une large mesure par l'expansion continue de Toronto au détriment de Montréal. Quels que soient les indices considérés habituellement dans ce genre d'analyse (activité boursière, création d'emplois, notamment dans le secteur manufacturier, présence de sièges sociaux, etc.), la comparaison est accablante pour Montréal qui, dans les faits, a perdu le titre de métropole économique du Canada.

Plus que la politique linguistique des gouvernements québécois, même plus que l'avènement au

pouvoir d'un parti politique remettant en question le régime politique canadien, cette perte de vitesse de l'économie de Montréal et partant le déclin économique du Québec est un mal économique fondamental. Ce mal remonte au-delà du 15 novembre. Il explique une certaine attitude de fuite de certains agents économiques voulant se rapprocher du marché dynamique de l'économie canadienne (l'Ontario).

Les choix que doit envisager le Québec

En fonction des éléments que nous avons soulignés, la problématique économique du Québec se présenterait de la façon suivante:

Premièrement, un choix délicat à effectuer ou au moins un équilibre à aménager au niveau de la politique industrielle, entre la décentralisation vers les régions périphériques pour pallier aux inégalités économiques régionales, d'une part; et la consolidation de l'économie montréalaise pour l'habilitier à affronter la concurrence de Toronto et par ce biais pour éviter que l'économie québécoise ne cède encore plus de terrain à l'Ontario, d'autre part.

Deuxièmement, un choix délicat à effectuer ou à doser entre le maintien d'un grand nombre d'industries traditionnelles peu productives, mais utilisant beaucoup de main-d'œuvre et constituant l'ossature économique de régions entières (Sherbrooke, Trois-Rivières), d'une part et d'autre part, la modernisation de l'armature industrielle susceptible de faire disparaître des emplois ou de ne pas en créer à court terme suffisamment de nouveaux, face à un chômage déjà anormalement élevé; en d'autres mots, un choix pénible entre des décisions économiques créatrices d'emplois à court terme et protectrices d'emplois existants et des décisions susceptibles d'améliorer la structure économique du Québec à long terme pour la rendre plus productive et plus compétitive.

Troisièmement, un choix entre l'expansion artificielle du secteur tertiaire à partir d'activités gouvernementales et connexes (tertiaire collectif) et une consolidation du secondaire de transformation susceptible de dynamiser le secteur primaire (transformation de produits miniers et forestiers, développement de l'agro-alimentaire, etc.) et de répercuter des effets sur le tertiaire de gestion.

Quatrièmement, un choix individuel douloureux pour les Québécois francophones entre l'assimilation culturelle facilitant la mobilité régionale et professionnelle et l'intégration au milieu anglo-saxon offrant de meilleures perspectives économiques à l'échelle canadienne et nord-américaine, d'une part; et la préservation d'autre part de l'authenticité québécoise, support de l'authenticité canadienne, malgré les risques et périls qui y sont inhérents sur le plan économique. Par extension, il faut souligner que l'état de l'économie québécoise offre aux francophones hors Québec et même à certains anglophones peu d'attrait pour choisir le Québec au plan économique.

La situation ayant été examinée dans ce document uniquement sous l'angle de la structure de l'activité économique québécoise, répartie entre les grands secteurs et entre les régions, la question extrêmement importante du contrôle

de l'économie québécoise par des intérêts étrangers et canadiens outre Québec n'a pas été prise en considération. Versée dans la problématique économique du Québec contemporain, cette question la complique singulièrement plus. En effet, l'état général de son économie (taux de chômage, état de l'industrie manufacturière, insuffisance d'innovations technologiques, etc.) oblige le Québec à maintenir une attitude d'ouverture à l'égard de l'investissement étranger, créateur d'emplois à court terme, même si à long terme il ne contribue pas à dynamiser ses structures industrielles.

De plus, la présence massive des intérêts étrangers aux commandes des secteurs clés de l'économie québécoise, conjuguée avec le contrôle des grands leviers de décisions économiques (politiques fiscale, monétaire, tarifaire et douanière, commerce extérieur, transport, etc.) ou, au mieux, leur partage entre deux niveaux de gouvernements qui n'ont pas la plupart du temps des vues et encore moins des politiques concordantes sur l'économie québécoise, constitue une contrainte additionnelle sur les structures économiques du Québec et sur les possibilités de les modifier de façon significative. Il faut déplorer à cet égard qu'à de multiples occasions, les politiques économiques fédérales dictées par les indicateurs nationaux n'aient pas correspondu à l'état de la conjoncture économique québécoise et de celle de l'Est du Canada souffrant de sérieuses disparités économiques.

À la lumière de cette problématique, le gouvernement fédéral, dans sa gestion de l'activité économique, devrait tenir compte des disparités régionales, en prenant les dispositions voulues pour donner une dimension régionale à ses politiques de stabilisation (politique fiscale, politique monétaire, politique budgétaire).

Des dispositions doivent être prises également pour mieux articuler la coordination des politiques établies et appliquées par divers ministères fédéraux. À titre d'exemple, on peut signaler les politiques du ministère des Finances et celles du ministère de l'Industrie et du Commerce par rapport aux programmes du MEER.

Pour ce qui est des problèmes structurels du Québec en particulier, la politique économique du gouvernement fédéral, dans les circonstances actuelles devrait viser, de concert avec le gouvernement du Québec et conformément aux priorités industrielles définies par celui-ci, à refaire volontairement la configuration économique et industrielle de cette province. Plus particulièrement, il faudra réanimer volontairement l'économie de la région montréalaise et conserver son importance comme centre économique et culturel au Canada.

Concrètement ce réaménagement de la carte industrielle du Québec pourrait être effectué dans l'esprit des dispositions de "l'Entente Cadre pour le développement du Québec", signée en mars 1974 entre Québec et Ottawa, en conformité avec les avantages comparatifs du Québec et avec les priorités suivantes qui semblent se dégager de la politique industrielle du Québec, soulignées ici à titre purement indicatif, sans être exhaustives:

CARTES D'AFFAIRES

TOUCHE ROSS & CIE

Comptables agréés

Assurance Tanguay Inc.

ta

Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux

4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

1) modernisation de l'industrie papetière;

2) transformation d'une plus grande proportion de l'amiante extraite du sous-sol québécois;

3) restructuration des secteurs mous de l'économie québécoise (textiles, vêtements, cuir, etc.), moyennant une protection temporaire adéquate contre les importations et en tenant compte de l'impact possible sur la main-d'œuvre;

4) transformation d'une plus grande proportion de l'aluminium produit au Québec;

5) développement de l'industrie agro-alimentaire;

6) consolidation et expansion de l'industrie sidérurgique québécoise.

Affligée comme l'économie canadienne d'un mal inflationniste persistant, de déficits consécutifs importants de sa balance de paiements, de la détérioration de sa capacité concurrentielle sur les marchés étrangers, etc., l'économie du Québec est dans une situation préoccupante au plus haut point. Toutefois, au-delà de cette conjoncture difficile que traverse l'économie québécoise, comme la persistance d'inégalités économiques régionales sur son territoire, la perte de vitesse de l'économie de Montréal par rapport à Toronto, qui caractérisent notre économie québécoise, ce sont ces tendances et situations qui préoccupent les dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. À cet égard, le Mouvement Desjardins apprécie les récentes initiatives conjointes qui ont amené Ottawa et Québec à rechercher dans un esprit de collaboration et au-delà de leurs divergences politiques les meilleurs moyens d'améliorer la situation économique.

(1) Perspectives de développement, la région du Québec, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1976.

(2) Climate for Development, Ontario, MEER, septembre 1976.

(3) Le contexte du Développement régional, MEER, 1976.

(4) Le contexte du Développement régional, MEER, 1976, page 68.

(5) Comptes Économiques Régionaux du Québec, MEER, Division de l'analyse régionale, juin 1976.

(6) Les Caractéristiques Sectorielles Interrégionales, cahier I, les Indicateurs globaux, OPDQ, 1976.

TAXI
273
-6331
DIAMOND

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant

POURQUOI N'AURIEZ-VOUS PAS UN COMPTE COURANT AVEC NOUS!

SYSTÈME DE COUPONS

L'ASSOCIATION DES TAXIS DIAMOND LTÉE

273-1725

Le ministre...

Suite de la page 3

rôle et ses pouvoirs.

Le ministre a tenu à souligner que la publicité sexiste fait l'objet d'une étude particulière de la part des législateurs ainsi que le domaine des services professionnels, et que des dispositions concernant ces sujets seront intégrées au projet de loi au moment de son dépôt.

En terminant, Madame Payette a invité les consommateurs et les commerçants à collaborer activement à la mise au point de ce nouveau contrat social de la consommation dont elle espère doter le Québec d'ici l'été 1978.

NOMINATION CN



J. Roger Lagacé

M. J. Roger Lagacé, directeur, planning et administration, de la région du Saint-Laurent à Montréal, est nommé vice-président adjoint, camionnage et messageries, hôtels et Tour CN. M. George Lach, vice-président de cette division, annonce la nomination.

Francophonie: le mot et la chose

Suite de la page 1

comme un monopole culturel et politique qui est ou qui devrait être réservé à Paris: cette conception est erronée car elle éloigne de la Francophonie un grand nombre de groupes francophones soucieux de préserver leur personnalité technique ou nationale. Car s'il est vrai que l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, fondée significativement à Niamey en 1970, ne poursuit aucun but politique, il est moins vrai qu'il est inévitable qu'une institution de cette nature soit impliquée dans les divers aspects des relations internationales. Dans cet ordre d'idées, il faut convenir avec le grand spécialiste de la question, Auguste Viatte, que si les Français "représentent de beaucoup le bloc le plus massif des peuples francophones", il ne faut plus les

laisser succomber à la tentation méthodologique de "l'exclusivisme" excessif qui, pour des raisons historiques et politiques, est souvent le leur. L'idéal serait que la culture française ait plusieurs centres de gravité: elle ne bénéficierait que davantage de leurs échanges — et la France en tout premier lieu sans que, dans ce domaine, elle perde la primauté de son rang. C'est de la sorte que la Grande-Bretagne et les États-Unis font le meilleur profit de leurs relations culturelles.

La seconde condition qui ne nous semble pas pleinement remplie, c'est la concrétisation du rôle de la francophonie. Entendons par là qu'il ne suffit plus qu'une certaine coopération entre les peuples francophones soit établie dans des cadres bien délimités et par l'intermédiaire des seuls États — ce qui correspond au modèle

traditionnel des pays latins et plus particulièrement au modèle français de la diffusion et de la défense culturelle par différence avec la politique des pays de langue anglaise où des associations autonomes assurent, dans ce domaine, un rôle très important. Ceci n'exclut pas l'aide des gouvernements. Il en résulte que le sentiment de la communauté de langue et de culture devient plus vif chez les individus des diverses collectivités, ce qui facilite les contacts au plan des affaires comme à d'autres plans. Il faut bien le dire, la francophonie ne passionne que rarement les francophones, qui en ignorent quelquefois presque tout, sauf en période de crise nationale et dans certains pays seulement. En outre, la privatisation de l'action culturelle la dépouille habituellement du faux caractère politique qu'elle peut revêtir lorsque

les États en font leur affaire exclusive — et la met à l'abri de l'exploitation qu'en font certaines grandes entreprises industrielles ou commerciales qui parviennent, parfois, à s'assurer sous divers prétextes l'appui des gouvernements.

Quant à la gestion collégiale de la francophonie, on ne peut affirmer qu'elle n'est pas assurée mais on ne peut guère prétendre qu'elle ne fait pas l'objet de certaines querelles politiques attisées par beaucoup de suspicion. La préparation de la Conférence d'Abidjan, après les rencontres mouvementées d'il y a sept ans, nous en offrait, la semaine dernière déjà, le spectacle. De cette suspicion et de ces rivalités procède le projet que nourrit Ottawa de créer un Commonwealth francophone à vocation politique. Le souci évident est de neutraliser toute influence politique qu'aurait l'Agence de Coopération

tion en la flanquant de l'institution envisagée et peut-être d'ouvrir un plus large accès au Canada en Afrique francophone où il n'écoule, à l'heure actuelle, que 1% de ses exportations. Ne serait-ce pas le moment d'étendre le rôle strictement culturel et technique de l'Agence à l'aide aux associations privées et de débattre, en marge de l'institution, des malentendus politiques qu'elle est susceptible de susciter ou d'avoir déjà suscités? La Francophonie doit être soustraite aux divisions qui freinent ses progrès. Il y a quelques mois, l'Association des parlementaires de langue française, réunie en conférence à Paris, constatait comme le faisait, en 1967, Gérard Tougas, le recul du français au rang de langue seconde dans certains domaines et dans un assez grand nombre de pays. Il est encore temps de rénover et d'innover.

Croissance...

Suite de la page 4

Si depuis les trois dernières années, la population du Québec a augmenté plus rapidement qu'au début des années 70, la population active s'est accrue à un rythme encore plus accéléré, sans compter l'apport croissant des femmes au marché du travail. "Malgré une croissance modérée, l'emploi total a augmenté de 1% comparative-ment à un accroissement de 2.8% au chapitre de la population active." Quant au taux de chômage, le ministre Tremblay a dit qu'il est passé de 8.7% en 1976 à 10.3% en 1977.

En résumé, la province de Québec a enregistré une croissance économique modérée au cours de l'année 1977. Selon le titulaire québécois du ministère de l'Industrie et du Commerce, "la dévaluation du dollar canadien et l'application de nouvelles mesures tarifaires susceptibles de venir en aide aux secteurs mous de l'industrie manufacturière québécoise", devraient générer une croissance plus rapide de l'activité économique québécoise au cours de l'année qui vient à peine de commencer. Encore là, d'ajouter le ministre, il est prévu que la croissance économique des pays industrialisés demeurera en deçà de leur capacité de production. D'où la nécessité de favoriser une plus grande concertation des divers agents économiques oeuvrant dans la Belle province.

Bell Canada

AVIS DU 13^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de un dollar et cinq cents par action privilégiée, class C, série D, a été déclaré et sera payable le 1^{er} mars 1978 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1^{er} février 1978.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 21 décembre 1977

Bell Canada

AVIS DU 26^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-trois cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 février 1978 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 13 janvier 1978.

Le secrétaire, J. T. MOORE,
Montréal, le 21 décembre 1977

BILAN ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

ÉDITION '78

*Le plus important supplément
jamais publié sur ce thème par
un journal de langue française au Canada.*

Ce numéro traitera en profondeur des préoccupations du moment: l'inflation, l'énergie et les matières premières. Une grande couverture sera également donnée aux perspectives politiques et économiques dans le monde, au Canada, aux États-Unis et dans la Communauté européenne.

Au sommaire également: la finance, l'emploi, les investissements, la politique sociale, les relations Ottawa-Provinces... ainsi que les grands secteurs de l'économie nationale.

90,239* lecteurs

Ce numéro spécial offre à votre entreprise une excellente occasion d'exposer un message publicitaire à plus de 90,239* lecteurs, dont la majorité est formée d'industriels, de financiers et d'hommes d'affaires québécois.
Date de publication: 20 février 1978 — Date de fermeture: 8 février 1978.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Pour plus de renseignements, S.V.P. communiquez avec
Pierre Goyer ou René Bourbonnais à 381-1888.

*33,422 abonnés, tirage payé ABC, 30 juin 1977, avec 2.7 lecteurs par exemplaire.